

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-VIENNE

Série L
(Archives de la période révolutionnaire)

Juridictions pénales
(1791-1845)

Répertoire numérique

Révisé le 05.10.2015

Limoges

Sommaire

SOMMAIRE	2
AVERTISSEMENT	3
INTRODUCTION	5
CORPS DU RÉPERTOIRE	8
Fonds du tribunal criminel de la Haute-Vienne	8
Jugements	8
Mélanges	31
Fonds des tribunaux correctionnels	32
Tribunal de Limoges	32
Tribunal de Bellac	44
Tribunal de Rochechouart	45
Tribunal de Saint-Junien	54
Tribunal de Saint-Yrieix	55

Avertissement

La série L des Archives départementales, bien que globalement décrite et accessible, n'a pas encore reçu son classement définitif. Série dont la définition est strictement chronologique, elle a été formée par la réunion des registres et dossiers provenant de l'administration du département et des districts. Aujourd'hui riche de 1 595 articles classés (quelques mètres linéaires demeurent en attente de classement), elle s'est accrue depuis sa constitution originelle :

- de documents versés par la mairie de Limoges et le greffe du tribunal civil (1888) ;
- d'un versement de l'Enregistrement et des Domaines concernant le contrôle des actes des notaires (1898) ;
- des extraits mortuaires des soldats de la Haute-Vienne, versés par le ministère de la Guerre (1898) ;
- de documents divers de toute provenance concernant l'armée, les sociétés populaires, l'instruction publique, l'assistance publique, les finances et la comptabilité, la police, le dépôt de mendicité, l'industrie.
- du fonds Alluau relatif notamment à l'atelier monétaire et à la manufacture de porcelaine de Limoges (don de M. Eugène Vandermarcq, 1904) ;
- de registres et cahiers relatifs aux municipalités cantonales de la Haute-Vienne provenant de la sous-préfecture de Bellac ;
- de réintégrations de documents des mairies de Nantiat et Saint-Léonard-de-Noblat ;
- de registres relatifs à la société populaire de Châteauponsac acquis par les Archives départementales.

En parallèle, quelques registres (L 1125-1130 et 1136) ont été extraits de la série L pour être replacés dans la sous-série 2 C (contrôle des actes des notaires).

La recherche y était jusqu'à présent très difficile, en raison de la coexistence de répertoires successifs engendrés par ces nombreux compléments :

- Articles L 1 à 1122 : *Inventaire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, par A. Fray-Fournier, 1891-1892, 2 vol.
- Articles L 1123 à 1248 : *Répertoire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, par Alfred Leroux, 1906-1907.
- Articles L 1249 à 1556 : fiches dactylographiées, anonymes, s. d.. Les articles concernant la juridiction consulaire et le tribunal de commerce de Limoges ont fait l'objet d'un *Répertoire numérique détaillé*, par E. Pénicaud, 2002.
- Articles L 1557 à 1561 : réintégration de la mairie de Nantiat, répertoire anonyme, s. d.

- Articles L SUP 1 à 30 : réintégration de la mairie de Saint-Léonard-de-Noblat ; *Répertoire numérique détaillé*, par Sylvie Péroche, 2009.

- Articles L SUP 31 à 32 : acquisition de registres de la société populaire de Châteauponsac (Ponsat-la-Montagne) ; *Répertoire numérique détaillé*, par Anne Gérardot, 2009.

La série L fera nécessairement l'objet, à terme, d'un reclassement et d'une nouvelle cotation, qui permettront d'y faciliter les recherches. Il subsiste en outre certainement, dans les instruments de recherche existants, quelques erreurs d'analyse ou de dates extrêmes déjà signalées, en son temps, par Alfred Leroux. Dans l'attente de ces corrections toutefois, il paraît indispensable de permettre aux chercheurs d'accéder à ces archives fondamentales pour la recherche historique, mais sous-exploitées en raison de la dispersion et de la complexité des instruments de recherche : outre qu'elle contient la quasi-totalité des documents de la période révolutionnaire (on peut cependant y ajouter la sous-série 1 Q portant sur les domaines nationaux, et les documents provenant des séries transversales telles que l'état civil, les archives notariales ou hospitalières), elle permet de faire la jonction entre les papiers des administrations et juridictions d'Ancien Régime (conservées dans les archives anciennes) et celles de la période contemporaine (conservées dans les séries modernes). On y trouvera ainsi le riche fonds des justices de paix et des autres juridictions de la Haute-Vienne. Les procédures émanant des différents tribunaux ont fait l'objet de dépouillements très précis.

Dans le cadre de cette refonte provisoire des instruments de recherche, la série L a été subdivisée en grandes parties thématiques, correspondant pour l'essentiel au plan du répertoire de Fray-Fournier. Il s'agit d'instruments de recherche méthodiques, c'est-à-dire qu'ils ne se présentent pas toujours dans l'ordre numérique des cotes. Les articles provenant des divers compléments ont en effet été replacés à leur emplacement logique dans le corps des deux principaux répertoires, ceux de Fray-Fournier et de Leroux.

Anne Gérardot, 6 octobre 2015

Introduction

Introduction à *l'Inventaire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, par A. Fray-Fournier, 1891.

Dans le triage des papiers administratifs et politiques de la période révolutionnaire, deux parts ont été faites : l'une, comprenant les titres relatifs aux biens nationaux et aux émigrés, a constitué la série Q des Archives départementales, depuis longtemps ouverte aux recherches ; la seconde, formée de la réunion des documents de toute nature provenant des institutions supprimées, est devenue la série L. C'est uniquement de cette dernière que nous avons à nous occuper.

Aucun inventaire imprimé n'était venu jusqu'ici en révéler la composition et l'importance. L'état de dispersion et de confusion des différents fonds formant cette série interdisait d'ailleurs tout récolement sérieux. Ce n'est qu'en ces dernières années (1882 et 1889) que les registres et papiers abandonnés et épars dans les greffes des tribunaux et dans quelques mairies, ont été centralisés au chef-lieu par les soins de l'archiviste du département.

Accru de ces versements, le fonds départemental paraît avoir acquis tout le développement qu'il était susceptible d'atteindre. Déjà, le centenaire de la Révolution, en donnant aux documents de cette époque un intérêt historique immédiat, avait ramené sur eux l'attention du public studieux. Le moment était, dès lors, venu d'entreprendre leur classement, opération laborieuse et rendue plus compliquée encore par un essai de mise en ordre entrepris vers 1872. Le résultat de cette première tentative avait été la dislocation des anciens fonds et la dispersion des papiers dans des séries arbitraires, où ils avaient été rangés sans qu'il fût tenu compte de leur provenance. D'où la nécessité d'un nouveau triage pour reconstituer, autant qu'il se pouvait, les dossiers primitifs. Ils sont aujourd'hui réunis par fonds, de sorte que l'ensemble des pièces appartenant à une institution forme un groupe distinct.

Si, en raison de l'époque de leur formation, les archives de la période révolutionnaire n'ont pas subi les mêmes vicissitudes que les archives anciennes, elles n'en sont pas moins demeurées longtemps exposées à des accidents de plus d'un genre. De là des lacunes qu'on pourrait espérer voir combler un jour si des préoccupations d'un ordre particulier n'y faisaient obstacle.

En dépit de ces vides, les archives révolutionnaires de la Haute-Vienne offrent un ensemble important de matériaux, pour la plupart inédits, où les personnes qui s'intéressent aux origines encore mal connues de la France moderne pourront puiser des éléments d'étude nombreux et variés.

On a déjà beaucoup écrit sur la Révolution, mais il reste infiniment de choses à dire pour la bien faire connaître. Même après les remarquables travaux dont elle a été l'objet, bien des points sont demeurés obscurs. Au surplus, les travaux d'ensemble ne font qu'une part très étroite aux événements locaux, et c'est dans les productions d'une moindre portée et plus particulièrement dans les monographies, qu'il faut aller chercher les détails que ne sauraient fournir avec abondance et précision les ouvrages généraux.

À vrai dire, la contribution de notre département à l'histoire de la grande époque résumée toute entière dans le mot de Révolution, est jusqu'ici des plus modestes. Le seul ouvrage documentaire paru à

ce jour est le recueil des Doléances paroissiales donné par M. Alfred Leroux, et qui ouvre la collection à laquelle appartient le présent volume. L'essai de M. Gay de Vernon sur les bataillons de Volontaires de la Haute-Vienne (1846), et les belles études de M. Louis Guibert, sur un Journaliste girondin, *Gorsas* (1872), Le parti girondin dans la Haute-Vienne (1878), La dette Beaupeyrat (1888) et l'analyse des Cahiers de doléances du Limousin et de la Marche (1889), n'ont certes pas épuisé la matière. Est-il besoin de rappeler, par exemple, que la plupart des représentants de notre région aux grandes assemblées de la Constituante et de la Convention n'ont qu'un article insignifiant dans les biographies générales ? Les récentes notices du Dictionnaire des parlementaires, quoique plus étendues et plus exactes que toutes celles publiées antérieurement, ne suffisent pas à restituer la physionomie particulière et à déterminer les contours définitifs du caractère de certains personnages.

L'impression de colère et de haine qui s'est longtemps attachée à la mémoire des hommes dont ce fut la destinée d'être mêlés, en ces temps troublés, aux luttes des partis, s'efface aujourd'hui pour faire place à l'examen critique de leurs actes. Sous l'influence de ce courant nouveau, bien des appréciations tenues pour définitives se modifient d'une façon imprévue. Et peut-être, le jour n'est-il éloigné où chacun des acteurs du grand drame pourra être jugé non plus suivant le degré de sympathie qu'il inspire, mais d'après la place qu'il se sera faite par ses talents, son courage ou ses vertus.

Dans la refonte partielle que subit ainsi l'histoire, l'exactitude du fond prime l'originalité de la forme et nulle assertion n'est admise si elle n'est appuyée de preuves certaines. D'où l'obligation pour l'historien de ne faire usage que de documents de première main et d'une authenticité indiscutable. C'est en portant ses investigations dans la multitude de pièces de tout genre que renferment nos archives, encore imparfaitement explorées, qu'il pourra former son intelligence à la connaissance parfaite des hommes et des choses de ces temps.

Après avoir rendu, par un classement définitif, cette masse de documents accessible aux travailleurs, nous avons voulu leur offrir un guide qui pût éclairer leurs recherches. L'inventaire public aujourd'hui sous le patronage de la Société des archives historiques Du Limousin atteindra-t-il ce but ? Son cadre restreint ne permettait de consacrer qu'une mention très sommaire à chaque article. Dressé sur le plan prescrit par la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 11 novembre 1874, il comprend la totalité des archives civiles. Les archives judiciaires, qui rentrent dans le groupe indiqué au cadre de classement sous la rubrique « fonds divers » feront l'objet d'un second volume. Celui-ci pourra être utilement complété par une bibliographie des publications de la période révolutionnaire intéressant le département. On fera de cette bibliographie un instrument de travail en accompagnant les titres des ouvrages d'une courte analyse et de l'indication du dépôt dans lequel chacun d'eux peut être consulté.

Pour l'intelligence du présent volume, il convient de rappeler les bases de l'organisation administrative inaugurée par le décret du 22 décembre 1789.

Chaque département était divisé en districts, subdivisés eux-mêmes en cantons comprenant un nombre variable de communes.

A la tête du département se trouvaient :

1° Un Conseil général de 36 membres, auquel étaient réservés l'examen et la solution des questions importantes ;

2° Un Directoire de 12 membres y compris le président, pris dans le Conseil général et chargé de suivre toutes les affaires d'administration et de sûreté ;

3° Un Procureur général syndic ayant mission de requérir l'application des lois et de veiller à leur exécution.

Même organisation pour chaque district avec un Conseil général de 12 membres, un directoire de 4 membres et un procureur syndic.

Les intérêts des communes étaient gérés par :

- 1° Un Corps municipal composé d'un nombre de membres variant de 3 à 21 ;
- 2° Un Conseil général formé du Corps municipal et de notables en nombre double ;
- 3° Un Maire assisté d'un Bureau dans lequel entrait le tiers du corps municipal ;
- 4° Un Procureur de la commune, auquel était adjoint un substitut dans les villes de plus de 10.000 habitants.

La loi du 14 frimaire an II supprima les Conseils généraux, présidents et procureurs syndics de départements, ne laissant subsister que le Directoire avec des attributions limitées à l'administration proprement dite, la surveillance de l'exécution des lots révolutionnaires et des mesures de gouvernement étant transférée aux districts et aux municipalités.

À la dénomination de Procureur syndic de district et de Procureur de commune, la même loi substitua celle d'Agent national.

Par la loi du 1^{er} ventôse an III, les Conseils généraux de district furent supprimés.

Enfin, la Constitution de l'an III institua dans chaque département une Administration centrale composée de 5 membres et créa les Municipalités cantonales auxquelles furent dévolues les attributions de police et d'administration précédemment exercées par les districts supprimés.

Les communes d'au moins 5 000 habitants eurent seules une municipalité particulière ; les autres n'eurent qu'un agent national et un adjoint. La réunion des agents municipaux des diverses communes formait la municipalité de canton à la tête de laquelle était un président élu.

Cet état de choses subsista jusqu'à l'institution des préfetures et des sous-préfetures en l'an VIII.

Limoges, octobre 1891.

A. FRAY-FOURNIER

Corps du répertoire

FONDS DU TRIBUNAL CRIMINEL DE LA HAUTE-VIENNE

Jugements

- L 892 Journal des audiences et des jugements du tribunal criminel du département de la Haute-Vienne.
Registre. In-folio, 173 feuillets.
Janvier 1792-octobre 1793
- L 893 Registre des jugements du tribunal criminel. - Décisions du tribunal de cassation sur ceux de ces jugements qui ont fait l'objet de pourvois.
Registre. In-folio, 276 feuillets.
Octobre 1793-prairial an VI
- L 894 Registre des jugements du tribunal criminel. - Décisions du tribunal de cassation sur ceux de ces jugements qui ont fait l'objet de pourvois
Registre. In-folio, 143 feuillets.
Prairial an VI-prairial an VIII
- L 895 Procédures relatives à des affaires jugées par les tribunaux de Tulle et d'Uzerche et venues en appel devant le tribunal criminel de la Haute-Vienne.
Liasse. 48 pièces, papier.
1791-1792
- L 896 Arrêts du tribunal de cassation réformant des jugements de plusieurs tribunaux criminels et renvoyant les inculpés devant le tribunal de la Haute-Vienne.
Liasse. 33 pièces, papier.
1792-an VIII

L 1252

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

1792

1. Jugements : [15 mars 1792]. Motif : complicité d'évasion. Inculpé : François Monsacret, geôlier des prisons du Dorat. Victime : la Nation.
2. Jugement : [15 avril 1792]. Motif : vol d'argent et de linge. Inculpé : Antoine Emery, galocher à Pessac (Dordogne). Victime : François Roche.
3. Jugement : [16 avril 1792]. Motif : attroupements à Nexon, Lastours, Ladignac. Inculpés : Gizardin, Pierre Bernard, Jean Jarri et autres.
4. Jugement : [16 avril 1792]. Motif : vol de poisson. Inculpé : Pierre Leblanc, de Feytiat. Victime : M. de Russy de Sousrue, paroisse de Chaptelat.
5. Jugement : [17 avril 1792]. Motif : vol d'objets divers. Inculpés : Pierre Gaudeix, de Limoges. Victimes : Faure, entrepreneur à Limoges.
6. Jugement : [15 mai 1792]. Motif : avortement. Inculpé : Jeanne Renaud, servante chez Brissot, laboureur au village de La Vauzelle (Lussac-les-Églises).
7. Jugement : 11 avril-18 juin 1792. Motif : assassinat et évasion. Inculpé : Jean de la Nadalie dit Gourdainaud, du village de La Nadalie (Marval). Victimes : Jean Augeaud, charron à Milhaguet.

L 1253

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

1792

1. Jugements : 16 mai et 3 juillet 1792. Motif : pêche d'étang. Inculpés : Maureil Jumeau, Léonard Jumeau, Léonard Betouille et autres, paroisse de La Croisille. Victime : la Nation.
2. Procédure (2 pièces) : 22-24 mai 1792. Motif : vol de poisson. Inculpés : Joseph Bachelerie, domestique du sieur Léobon de La Croisille, et Jean Marbouty.
3. Procédure : 26 mai-1^{er} juin 1792. Motif : vol. Inculpé : Louis Mesmin, maçon, paroisse de Pont-Saint-Martin. Victime : Pierre Delage, laboureur, paroisse du Vigen.
4. Jugement : 15 juin 1792. Motif : cambriolage du moulin de La Jugie (paroisse de Château-Chervix). Inculpé : Pierre Fraiche, du village de La Vire (La Porcherie). Victime : Pierre Larne, meunier au moulin de La Jugie.
5. Jugement : [15 juillet 1792]. Motif : vol d'effets. Inculpés : Pierre Savard dit Jacotier, Defouge, Mesmains, Courivaud de Saint-Barbant. Victimes : Gabriel Chatenet, Jeanne Jacob son épouse et autres de Saint-Barbant.
6. Jugement : 15 août 1792. Motif : vol commis à Puymoreau (Oradour-sur-Vayres). Inculpé : Jean Barbesson, de Mayac (Dordogne).

L 1254

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

1792

1. Jugement : 16 août 1792. Motif : attroupement et manifestation lors de l'installation du curé de Vayres. Inculpés : Jean Crétien, sacristain à Vayres, Guihaume Soubat, Martial Boissière et autres. Plaignants : les commissaires du district de Saint-Junien.

2. Jugement : 15 septembre 1792. Motif : vols d'habits et objets divers. Inculpé : François Agaud dit Francillou, toucheur de bœufs demeurant à Lussac, canton de Nontron. Victime : auberge Robinet, « À la ville de Limoges », à Périgueux.
3. Jugement : 15 septembre 1792. Motif : coups et blessures. Inculpé : Beauregard, menuisier à Limoges. Victime : Pierre Boleyze.
4. Jugement : 15 octobre 1792. Motif : vol de moutons. Inculpé : Jean Courivaud, cultivateur à Saint-Barbant. Victime : Jean Lacroix, de Mézières.
5. Jugement : [15 octobre 1792]. Motif : vols divers (chevaux et effets). Inculpés : René Raymond, du village de Boismeurier (Darnac) et Jean Marchat, du village de Larat (Saint-Sornin-la-Marche). Victime : Parisset, de Magnac-Laval.

L 1255

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

1792

1. Jugement : 15 novembre 1792. Motif : fabrication et émission de fausse monnaie. Inculpé : Antoine Laneau, peintre doreur, et Jeanne Claveau son épouse, à Saint-Léonard. Victime : la Nation.
2. Jugement : 15 novembre 1792. Motif : vol de deux sacs de blé. Inculpé : François Mallet, domestique au moulin de Coussac (Limoges). Victime : Pierre Ragot (meunier).
3. Jugement : 15 décembre 1792. Motif : vols et vagabondage. Inculpé : Léonard Voisin, du village de Chenoux (Royères).
4. Jugement : date indéterminée¹ [arrêt de la cour de cassation en date du 13 septembre 1792]. Motif : vol de linge. Inculpé : Antoine Labrot dit Roumanoux, de Malemort. Victime : Guillaume Brandel.

L 1256

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

1793

1. Jugement : [15 janvier 1793]. Motif : vol d'effets. Inculpé : Jacques Joubert, de Nexon, Périgord (complice).
2. Jugement : 15 février 1793. Motif : infraction à la loi du 26 août 1792 (relative aux prêtres insermentés). Inculpé : J. B. Carqueix, prêtre professeur au collège de Limoges.
3. Jugement : 15 février 1793. Motif : vol d'une jument. Inculpé : Pierre Franchet, de La Porcherie.
4. Jugement : 15 février 1793. Motif : vol d'assignats et d'argent. Inculpé : Paul Panis, de Solignac. Victime : Isabeau Pradeau, sa tante, demeurant à Solignac.
5. Jugement : 16 février 1793 [acquiescement]. Motif : vol de volailles. Inculpé : André Dubois, domicilié Pont-Saint-Martial à Limoges. Plaignant : Maden Feytiat (Feytiat).

¹ Affaire jugée par le tribunal criminel du département de la Corrèze. Jugement cassé par la cour de cassation, qui renvoie l'affaire devant le tribunal criminel de la Haute-Vienne.

6. Jugement : 15 mars 1793. Motif : faux en écriture privée. Inculpés : Jean Legrand et Étienne Collet, de Lussac-les-Églises (complice : Antoine Berthier, 15 ans, acquitté). Victime : Richard Latour Antony.
7. Jugement : 15 mars 1793. Motif : vol d'une croix de cuivre doré dans le cloître de Saint-Junien. Inculpé : Antoine Lemasson, cardeur à Saint-Junien. Victime : la Nation.
8. Procédure : 8-15 mars 1793. Motif : rassemblement dans l'église des Augustins à Limoges en vue de provoquer des insoumissions ou des désobéissances aux lois de la République. Inculpés : Gabriel David, Balézy, Martin Baju et autres.

L 1257

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

1793

1. Jugement : 15 avril 1793. Motif : vol de grain. Inculpé : Pierre Perrier, du village de Bled (Bonnac). Victime : Veyrier, de Chaptelat.
2. Procédure : 18 janvier-16 avril 1793². Motif : vol commis dans la réserve de l'émigré de Maldent-Balézy (village de Félix, Verneuil-sur-Vienne). Inculpé : Sarzy, domicilié à Verneuil-sur-Vienne. Victime : la Nation.
3. Jugement : 16 avril 1793. Motif : vol d'habits et autres effets dans la maison Daugère à Limoges. Inculpé : Jean-Baptiste Laplaud, domicilié au Boudaux (Le Vigen). Victime : Daugère à Limoges.
4. Jugement : 16 avril 1793. Motif : vol de céréales. Inculpé : Jacques Faraud et Jean Soury. Victime : François Cibert, du village de Goudou (Vayres).
5. Procédure : 1^{er}-28 avril 1793. Motif : provocation à la désobéissance. Inculpés : André, Jean Martinon, de Cromac, et Pierre Bertholaud.
6. Jugement : [30 avril 1793]. Motif : fabrication de faux assignats. Inculpés : Bordier et autres, domiciliés à Limoges. Victime : la Nation.
7. Jugement : 15 mai 1793. Motif : infanticide. Inculpés : Léonarde Cugi et Pierre Roumilhac, domiciliés à Villaureix (Châteauponsac).
8. Jugement : 15 mai 1793. Motif : vol de ruches à miel. Inculpés : Jean Roche dit Leblanc et André Nénert, domiciliés à Bourneix (commune de Séreilhac). Victime : Pierre Boyssou, garde de la forêt de Rochefort (commune de Séreilhac), et divers.

L 1258

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

1793

1. Jugement : 25 mai 1793. Motif : incivisme et propos malveillants sur la Convention. Inculpé : Michel Daubin, domicilié à Châteauponsac.
2. Procédure : 3-25 mai 1793. Motif : tentative d'empoisonnement. Inculpés : Charles, Léonard, Jean et Étienne Clément, et Catherine Pradeau, domiciliés à La Merdie (Vicq). Victime : Catherine Leblanc.
3. Jugement : 31 mai 1793 [condamnation à mort]. Motif : émigration. Inculpé : Jean Claude Lambert, entreposeur de tabac domicilié à Eymoutiers. Victime : la Nation.

² On ne trouve pas de traces de cette affaire dans les registres de jugements du tribunal criminel.

4. Décision : 3 juin 1793. Motif : restriction lors d'une prestation de serment. Inculpé : Pierre Boussy Lacour, demeurant à Cieux, ci-devant curé d'Auriac.
5. Jugement : 15 juin 1793. Motif : vol de blé, effets et assignats. Inculpés : Bernard Hébras, domicilié à La Meyze, et Jean Bourdeau, domicilié à Vicq. Victime : Clément Laucournet, domicilié à Larcaud (Glanges).
6. Jugement : 15 juin 1793. Motif : vol d'effets et meubles au château de Rochefort (Séreilhac), appartenant à l'émigré Pérusse des Cars. Inculpés : Martial et Pierre Mourier, père et fils, domiciliés à Verneuil. Victime : la Nation.
7. Jugement : 16 juin 1793. Motif : assassinat dans la forêt de Latière (Royères). Inculpé : Jean Péricaud, cultivateur à Romaneix (Limoges). Victime : Marguerite Carriat, sa femme.

L 1259

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

1793

1. Jugement : 17 juin 1793. Motif : coups, abus de pouvoir, lettre de calomnie. Inculpés : Jean-Baptiste Goujeaud, maire de Châteauponsac, Anne Sadrot sa femme, Jean Chalifour, Laurent Péricaud, Joseph Doriat et autres. Victime : Mathieu Lachassaigne, administrateur du département, juge du tribunal du Dorat. Affiche du jugement (mauvais état).
2. Jugement : 18 juin 1793. Motif : vols. Inculpés : Frugier, Périgord, Issac et Bretelle, domiciliés à Limoges. Victime : Puychatrain, à Sainte-Claire (Limoges).
3. Jugement : 18 juin 1793. Motif : vol. Inculpés : Martin Delombre dit Martissou, domicilié à Sussac, Pierre du Tournier et autres. Victime : François Pénicot.
4. Jugement : 19 juin 1793. Motif : assassinat. Inculpé : François Célerier, meunier à Solignac. Victime : Mathurin Thomas dit Bataille, de Solignac.
5. Jugement : 20 juin 1793. Motif : opposition au recrutement et propos antirévolutionnaires. Inculpés : Jean Joseph Junien, curé de Bussière-Rapy, et Joseph Chardebeuf.
6. Jugement : 22 juin 1793. Motif : incivisme. Inculpés : Mathieu Guillemet, d'Arnac, et Léonard Leboulhe, de Magnac. Victime : la Nation.
7. Jugement : 25 juin 1793. Motif : incivisme. Inculpés : Léonard Dubroc Sejotte, Léonard Texin, domiciliés à Magnac-Laval.
8. Jugement : 16 juillet 1793. Motif : incivisme et opposition au recrutement. Inculpés : Jean-Baptiste Péтинаud Beaupeyrat, Georges Guibert et J.-B. Boisse. Victime : la Nation.

L 1260

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

1793

1. Jugement : 16 juillet 1793. Motif : vol présumé. Inculpés : André Durousseau, Jean Ducolombier et Marie Vigier, sa femme, domiciliés à Glane (Saint-Junien). Victimes : Jean Marchadier et François du Souchet, meuniers.
2. Jugement : 15 août 1793. Motif : propagande royaliste et discrédit des assignats. Inculpés : Antoine Berry, domicilié aux Verrines (Villefavard). Victime : .

3. Jugement : 15 septembre 1793. Motif : assassinat. Inculpés : Léonard Vergier, journalier à Venteaux (Limoges). Victime : Léonard Rougier, de Venteaux (Limoges).
4. Jugement : 15 octobre 1793. Motif : voies de fait. Inculpé : François Lamothe dit Nadalet, domicilié à Saint-Yrieix-la-Perche. Victime : Borde dit Vitrat.
5. Jugement : 15 octobre 1793. Motif : vol d'assignats et de draperies. Inculpé : Jean Villettelle, domicilié à Neuvic. Victimes : Peyssaud et Champot.
6. Jugement : 15 octobre 1793. Motif : accaparement de local et commerce illicite de laine. Inculpé : Pierre Pautte, boulanger à Limoges.
7. Jugement : 16 octobre 1793. Motif : attroupement, propos royalistes, chansons inciviques. Inculpés : Léonard Leyraud et Antoinette Menot, domiciliés à Eymoutiers. Victime : la Nation.
8. Jugement : 16 octobre 1793. Motif : non-respect de la loi dans la tenue des registres. Inculpé : Étienne Lamy, curé d'Aixe. Victime : la Nation.

L 1261

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An II

1. Jugement : 15 brumaire an II. Motif : propos inciviques. Inculpé : Antoine Blondy, domicilié à Coussac. Victime : La Nation.
2. Jugement : 15 brumaire an II. Motif : assassinat. Inculpé : Jean Fissot dit Carossier, domicilié à Saint-Auvent 20 ans de fers. Victime : Magdeleine Fredon.
3. Jugement : 15 brumaire an II. Motif : propos inconstitutionnels. Inculpé : Bernard Jarry, domicilié à Jumilhac (Dordogne). Victime : la Nation.
4. Jugement : [23 brumaire an II]. Motif : refus de prestation de serment et recel. Inculpé : Paul Esmoing, curé d'Eymoutiers, et sa sœur Marianne. Victime : la Nation.
5. Jugement : [15 frimaire an II]. Motif : chanson contre-révolutionnaire. Inculpé : Jean François Rampnoux, prêtre à Chabaneix. Victime : la Nation.
6. Jugement : [15 frimaire an II]. Motif : infanticide. Inculpé : Marguerite Chabelard, domiciliés à La Barre (Veyrac).
7. Jugement : 15 frimaire an II. Motif : empoisonnement. Inculpés : Marie Bailly, Marie Tanty, Louis Auger (paroisse de Boselut). Victime : Silvain Dubreuil.
8. Jugement : 16 frimaire an II. Motif : vol d'un portefeuille. Inculpé : Léonard Nicolas dit Piaudou. Victime : Quintinaud.
9. Jugement : 15 nivôse an II. Motif : vol d'effets. Inculpés : Marguerite Broussaud et François Deschamps, domiciliés à Saint-Priest-sous-Aixe. Victime : Maledent, émigré, domicilié précédemment à Saint-Priest-sous-Aixe.
10. Jugement : 15 nivôse an II. Motif : vol d'effets. Inculpés : Catherine Badou, François de Galerie, Françoise André (Bellac). Victime : la Nation.
11. Jugement : 1^{er} pluviôse an II. Motif : infraction aux lois sur les émigrés. Inculpés : Étienne Gaston, vicaire perpétuel de la paroisse de Sainte-Anne ; Melchior Pérol, vicaire du chapitre à Eymoutiers.
12. Jugement : 5 pluviôse an II. Motif : pêche de Pétang de Chadaleix (Maisonais), appartenant au sr. Desproges, émigré. Inculpés : Jean Pauliat,

Gratissou, Jean Lévêque, David Lévêque, le petit Charbonnier et autres. Victime : la Nation.

L 1262

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An II

1. Jugement : 9 pluviôse an II. Motif : vol de brides et cocardes. Inculpé : Jean Baptiste Mourier, concierge à la maison de la Visitation à Limoges. Victime : la Nation.
2. Jugement : 15 pluviôse an II. Motif : malversation dans la vente de biens nationaux. Inculpés : Pouillet, Duvoisin et Rebeyrol. Victime : la Nation.
3. Jugement : 15 pluviôse an II. Motif : vol et complicité d'évasion. Inculpé : Léonard Pariset.
4. Jugement : 16 pluviôse an II. Motif : complicité d'évasion. Inculpé : Léonard Labesse, concierge à la prison de Saint-Léonard.
5. Jugement : 16 pluviôse an II. Motif : fabrication de fausse monnaie. Inculpé : Aubin Samie, domicilié à Limoges.
6. Jugement : 16 pluviôse an II. Motif : vol de meubles, commis au château de Rochefort (Séreilhac), appartenant à Pérusse des Cars (émigré). Inculpé : Augustin Clausure, régisseur à Séreilhac. Victime : la Nation.
7. Jugement : 17 pluviôse an II. Motif : vol d'effets nationaux. Inculpé : Françoise Debrie, veuve Savignac. Victime : la Nation.
8. Jugement : 17 pluviôse an II. Motif : vol de blé, dans la maison [Puvic ?] à Darnac. Inculpés : Joseph Fredonnet, Jean Augris, marie Duboucheyt, Françoise Herbert, Pierre Chassat.

L 1263

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An II

1. Jugement : 18 pluviôse an II. Motif : assassinat. Inculpé : Jean Fraisseix et sa servante Marianne, domiciliés à Maschambard (Panazol). Victime : Marie Fraisseix.
2. Jugement : 18 pluviôse an II. Motif : vol d'effets et montre en or. Inculpés : Claude Mitraud et Joseph Silvain, détenus à la maison de réclusion de la Règle à Limoges, complices : Tabaraud, Marbouty, Lacouture, Claire Breuil.
3. Jugement : [19 pluviôse an II]. Motif : vol de meubles et effets appartenant à l'hospice du Dorat. Inculpées : Françoise André, sœur Anaclette et Filioux, sœurs hospitalières du Dorat. Victime : hospice du Dorat.
4. Jugement : 19 pluviôse an II. Motif : vol d'effets à l'hôpital du Dorat. Inculpées : les religieuses Anaclette et Filioux, sœurs hospitalières au Dorat (contumax). Victime : la Nation.
5. Jugement : 7 ventôse an II. Motif : propos séditieux. Inculpé : Jean Devoyou, fabricant de papier, rue Croix-Neuve à Limoges. Victime : la Nation.
6. Jugement : 15 ventôse an II. Motif : vol de poisson à l'étang de la Cerrerie (Coussac). Inculpés : Jean Paignon, Jeanti Bounafy et autres, domiciliés au village de La Chaumière [Château-Chervix]. Victime : la Nation.

1. Jugement : 15 ventôse an II. Motif : discrédit des assignats. Inculpé : Jean-Baptiste Toustain, fournisseur de la marine à Meuzac près Saint-Yrieix. Victime : la Nation.
2. Procédure : 1^{er}-26 ventôse an II³. Motif : attroupement et pêche de l'étang national de Fressinet (Saint-Priest-Ligoure). Inculpés : André Morelet et autres. Victime : la Nation.
3. Jugement : 15 germinal an II. Motif : vol et propos violents. Inculpé : Antoine Menot, huissier public et marchand fripier à Eymoutiers. Victime : la Nation.
4. Jugement : 15 germinal an II. Motif : vol d'effets et recel. Inculpés : Michel Piarou, Marguerite La Tourissou dite Gothon, Léonard Léveillé dit Besset, de Lamazière (Saint-Just). Victime : Naurissard, émigré, au château de Brignac.
5. Décision : 13 floréal an II (envoi de l'affaire devant le comité de sûreté générale). Motif : recrutement d'émigrés. Inculpé : Louis Maillard, domicilié à Lacouture (Limoges). Victime : la Nation.
6. Jugement : 15 floréal an II. Motif : vol d'effets. Inculpés : Jean Marion, Laurent Menut dit Grelaud et Valérie Teilhaut, épouse de Jean Maison, domiciliés à Limoges. Victime : la Nation.
7. Jugement : 15 floréal an II. Motif : propos séditieux, attroupements (Gorre). Inculpés : Raymond et Maurice Périer (contumax). Victime : la municipalité de Gorre.
8. Jugement : 15 floréal an II. Motif : tentative de vol. Inculpé : Jean Battasard, domicilié à Limoges. Victime : le sieur Damet, domicilié à Limoges.
9. Jugement : 21 germinal-25 floréal an II⁴. Motif : violences. Inculpé : Catin ou Calain, cocassier domicilié au Mas (Pageas). Victime : Martial Barbe, maçon, domicilié au village de la Ribière (Nouilhas, Creuse).
10. Jugement : 15 prairial an II. Motif : assassinat. Inculpé : François Jaurie, domicilié à Pommaret (Maurice-les-Brousses), contumax. Victime : François Mignot.
11. Jugement : 15 prairial an II. Motif : vol d'effets dans la maison de la Bachelerie (Saint-Jouvent). Inculpé : Jean Gaston, vitrier, section de la Liberté, Limoges. Victime : la Nation.
12. Jugement : 15 prairial an II. Motif : vol de poisson à l'étang de Freyssinet. Inculpé : Pauchiquet (contumax). Victime : la République.

1. Jugement : 15 messidor an II. Motif : vols d'effets dans la maison de Savignac. Inculpés : François Rivière et Catherine Pouyaud, sa femme (la Jonchère). Victime : la République.
2. Jugement : 15 messidor an II. Motif : vol d'effets et de tissus. Inculpé : François Buffet (Guéret, Creuse). Victime : la veuve Gaumet.

³ Le jugement ne paraît pas figurer sur le registre.

⁴ Le directeur du jury près le tribunal révolutionnaire déclare qu'il y a lieu à accusation.

3. Jugement : 16 messidor an II. Motif : vol de deux lits et effets. Inculpé : Jean Dumond (Eymoutiers). Victime : Denis Brunerie, prêtre déporté.
4. Jugement : 16 messidor an II. Motif : crime de faux. Inculpé : Jean Gisardin (Lastours près de Saint-Yrieix). Victime : Charmes (père et fils).
5. Jugement : 17 messidor an II. Motif : commerce de blé. Inculpé : Martin de Thomas, meunier, moulin de las Ribières (Surdoux).
6. Jugement : 15 thermidor an II. Motif : menaces et voie de fait. Inculpé : Mathieu Soury (La Royère, Biennac). Victime : Léonard Bros et autres.
7. Jugement : 15 thermidor an II. Motif : vol de fer, bois, instruments à la forge de Mondon. Inculpé : Léonard Filhioux (Géronnac). Victime : la République.
8. Jugement : [16 thermidor an II]. Motif : vol d'une patène d'argent doré (de l'église Saint-Pierre). Inculpés : François Mazabraud, Anne Lacroix, son épouse ; complices : Jean-Baptiste Voisin et Léonarde Vaquant son épouse. Victime : la Nation.
9. Jugement : 16 thermidor an II. Motif : vol d'une patène et d'une boîte d'argent doré. Inculpés : Jean-Baptiste Voisin et Anne Lacroix son épouse (Limoges). Victime : la Nation.
10. Jugement : 16 thermidor an II. Motif : vols divers à Périgueux et aux alentours. Inculpé : Jean Vedry fils (Périgueux), domicilié au lieu de Greset (Chancelade). Victimes : de la Garrelie (du castel), Pagnon, Magne, etc..

L 1266

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An II

1. Jugement : 17 thermidor an II. Motif : commerce de farine le 29 floréal sur la route de Limoges à Saint-Junien (en un lieu illégal). Inculpé : Étienne Mouroux, moulin du Meynieux (Isle).
2. Jugement : 17 thermidor an II. Motif : vente de blé au-delà du maximum et échange d'un louis de 48 livres pour 60 livres en assignat. Inculpé : Antoine Combe dit Pigat (Jouac). Victimes : ses voisins.
3. Jugement : [10 fructidor an II⁵]. Motif : filouterie d'une bourse. Inculpé : Mathurin Verneuil, forçat au bagne de Brest. Victime : Mosnier (Saint-Vaulry).
4. Jugement : 15 fructidor an II. Motif : coups de couteau. Inculpé : Antoine Lops, de Tulle (Corrèze). Victime : Miranda, espagnol.
5. Jugement : 15 fructidor an II. Motif : vol d'effets dans la maison de réclusion de la Règle. Inculpés : Nicolas et François Redon, père et fils, ramoneurs, rue du Pont-Saint-Étienne, Limoges. Victime : la Nation.
6. Jugement : 16 fructidor an II. Motif : vol de poisson dans un réservoir et menaces. Inculpés : Pierre Dupin et Jean Géraud (La Roche-l'Abeille). Victime : la citoyenne Faye.
7. Jugement : 16 fructidor an II. Motif : exactions dans la perception des impôts. Inculpé : François Dumonteil, percepteur (Arnac-la-Poste). Victime : commune d'Arnac-la-Poste.

⁵ Jugement rendu par le tribunal criminel de la Haute-Vienne après cassation (13 messidor an II) d'un jugement rendu par le tribunal criminel de la Creuse le 23 mai 1793

L 1267

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An III

1. Jugement : [15 vendémiaire an III]. Motif : dilapidation des biens nationaux (échange de 4 vaches mauvaises contre 4 bonnes). Inculpés : Pierre Labuze et Marie Louise Nollet, du Mas du Bost (Blond). Victime : la Nation.
2. Jugement : [15 vendémiaire an III]. Motif : incivisme et menaces. Inculpés : Jean D'Héron ou D'Ayron, Jean Rebière, Silvain Fradet et Jean Dumoulin (Bussière-Dunoise, Creuse). Victimes : la République et le citoyen maire de Bussière-Dunoise.
3. Jugement : 16 vendémiaire an III. Motif : viol et vol d'un portefeuille. Inculpés : Jean Brachet et Thérèse Savignac. Victime : Jeanne-Anne Fronty.
4. Jugement : 15 frimaire an III. Motif : vol d'effets. Inculpé : Michel Chermartin (Évaux). Victime : la République.
5. Jugement : 16 nivôse an III. Motif : vols divers. Inculpé : Charles Gentil, laboureur (Villedard, Sainte-Feyre). Victime : Jean Janot (Villedard, Sainte-Feyre).
6. Procédure⁶ : 14-25 nivôse an III (mise en liberté : 3 ventôse an III). Motif : propos séditieux, attroupements nocturnes. Inculpés : Catherine Chaussat, Jean Auzery, Anne Delage, etc., de Rochechouart. Victime : la Nation.
7. Jugement : 16 ventôse an III. Motif : assassinat. Inculpé : Michel Bois (village du Pipaud, Roussac). Victime : Jean Crousillaud.

L 1268

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An III

1. Jugement : [15 ventôse an III]. Motif : vols divers. Inculpés : Silvain Philiponet, Silvain et Mathieu Lansade, cultivateurs au village de Péchadoire (Jouillac, Creuse). Victime : François Roussi, moulin de la Villette (Pionnat, Creuse).
2. Jugement : 23 ventôse an III. Motif : achat d'argent (4 écus de 6 livres contre 150 livres en assignats), propos séditieux. Inculpés : François Baudy et Léonard Simonet (Bessines). Victime : la Nation.
3. Procédure : 2 thermidor an II-1^{er} germinal an III. Motif : pièces relatives à la dénonciation faite contre l'administration du district de Saint-Junien. Inculpés : Junien Lamy et autres.

L 1269

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An III

1. Jugement : [9 germinal an III]. Motif : détention abusive. Inculpé : François Chaleix (Javerdat), agent national de la commune. Victime : Paul Nollet, ci-devant noble domicilié à la Rouffanche (Javerdat).
2. Jugement : 16 germinal an III. Motif : vols (or, assignats, effets). Inculpé : Pierre Gauthier. Victime : Annet Soisserit, domestique du citoyen Auvray, propriétaire du château de Marval.

⁶ Conduite par l'accusateur public.

3. Jugement : 15 floréal an III. Motif : vol de grains et effets. Inculpé : Jean Ballet, maçon à Châteauponsac. Victime : René Léger.
4. Jugement : 15 floréal an III. Motif : vol d'un portefeuille. Inculpé : Antoine Maury dit Calabry, journalier (Saint-Sulpice-Donzelle, canton d'Aubusson). Victime : Pierre Laurand (Saint-Sulpice-Donzelle).
5. Jugement : 16 floréal an III. Motif : vol de jument et poulain. Inculpé : François Gallerand (Traverge, canton de Celle, district de Murat).
6. Jugement : 16 floréal an III. Motif : vol de meubles, bijoux, effets. Inculpés : Françoise Reix (Rochechouart), Jeanne Mazaud, Marie Rampnoux, Jeanne Reix. Victime : Paul Nollet (Saint-Junien).

L 1270

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An III

1. Procédure⁷ : 12-21 floréal an III. Motif : mouvement séditieux et fanatique (feu de joie avec l'arbre de la liberté). Inculpés : Andrive Fleurat, épouse de Léonard Robert, Léonarde Darthout, épouse de Jeanton Pradet, Marguerite Partonnaud, épouse de Jean Tarraud (toutes de Séreilhac). Victime : la Nation.
2. Jugement : 16 prairial an III. Motif : vols d'effets et assignats. Inculpés : Marguerite Laroche, épouse de Jean Bonnat, et Joseph Teinturier, complice. Victime : Jacques Planchon et Pierre Moulinot (Le Dorat).
3. Jugement : 16 prairial an III. Motif : vol de jument. Inculpé : Jean Giraud, marchand forain (Le Dorat). Victime : Auguste Patereau, aubergiste à Lallederade.
4. Jugement : 17 prairial an III. Motif : faux témoignages. Inculpé : Jean Depomme, chapelier (Mont-les-Belles, Saint-Yrieix).
5. Jugement : 17 prairial an III. Motif : vol présumé (montre en or, boucles d'argent et assignats). Inculpé : Jacques Vigneron dit Jacques Hivernaud, tailleur de pierres (Veyrac). Victimes : citoyen Couty (montre) et citoyenne Reix (boucles et assignats).
6. Jugement : [15 messidor an III]. Motif : vol d'une armoire à l'église du Dorat. Inculpé : Jean-Baptiste Reymond, du Dorat. Victime : la Nation.
7. Jugement : 16 messidor an III. Motif : vol de fer au moulin de Peyravoux. Inculpé : Étienne Berger, cultivateur au village des Bordes (Saint-Brice). Victime : moulin de Peyravoux.

L 1271

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An III

1. Jugement : 16 messidor an III. Motif : vol de blé dans les greniers du district de Guéret. Inculpés : Fournier, François et Léonard Pigeaud, Jean-Baptiste Fayard, Antoine Vergnaud. Victime : la Nation.
2. Jugement : 15 thermidor an III. Motif : prévarication, vol d'effets. Inculpés : Martial Gelay, juge de paix à Limoges, Fournier (complice). Victime : Michel Croupeaux.

⁷ Instruite par le juge de paix d'Aixe. Dossier envoyé à l'accusateur public près le tribunal criminel du département de la Haute-Vienne.

3. Jugement : 15 thermidor an III. Motif : crime de dilapidation. Inculpé : Jacques Peyrat, marchand de bois à Limoges. Victime : la Nation.
4. Jugement : 16 thermidor an III. Motif : actes arbitraires. Inculpé : Léonard Samie, maçon à Limoges. Victime : la Nation.
5. Jugement : 17 thermidor an III. Motif : homicide. Inculpé : Jacques Bardet (Saint-Victurnien). Victime : Léonard Bardet, son frère.
6. Jugement : 17 thermidor an III. Motif : assassinat. Inculpé : Pierre Pommeroulie, charron (Champagnac); complice : Paul Desmoulins (Champagnac). Victimes : François Barre (son beau-père) et Léonarde Héraud, femme de ce dernier en secondes noces.
7. Jugement : 18 thermidor an III. Motif : vols d'assignats. Inculpé : Louis Villemonaix. Victime : Guinot Dupré (Limoges).

L 1272

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An III

1. Jugement : 18 thermidor an III. Motif : vol d'une ânesse. Inculpé : Marie Eymerie (Marchoneix, Périgueux). Victime : Françoise Ventessat.
2. Jugement : 15 fructidor an III. Motif : vols divers (vêtements, objets, argent, etc. appartenant aux détenus). Inculpé : Pierre Bernard Teyssier, ex-commissaire de la maison d'arrêt de Tulle.
3. Jugement : 16 fructidor an III. Motif : tentative d'empoisonnement. Inculpé : Louis Pimpanaud, instituteur (Bonnat, Creuse). Victime : son épouse.

L 1273

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An IV

1. Jugement : 15 vendémiaire an IV. Motif : vol d'une vache (égarée). Inculpés : Barthélémy et Raymond Roche, père et fils, commune des Portes, district d'Évaux (Creuse).
2. Jugement : 15 frimaire an IV⁸. Motif : vol et homicide. Inculpé : François Coyrat, tissrand, (Sauvant, district de Lusignan). Victime : Jacques Lucquiau.
3. Jugement : [15 pluviôse an IV]. Motif : vol de blé à la foire. Inculpé : René Salesses, de Dun. Victimes : différents particuliers.
4. Jugement : 15 pluviôse an IV. Motif : homicide. Inculpé : Joseph Jeanny dit Coutaud (Guéret). Victime : Jeanne Leclair (sa femme).
5. Jugement : 15 ventôse an IV. Motif : vol d'une grille en fer. Inculpé : François Dupuy, charpentier à Saint-Yrieix. Victime : Bonhomme.
6. Jugement : 15 ventôse an IV. Motif : vol de blé. Inculpé : François Halilaire, meunier à Saint-Sébastien (Creuse). Victime : Charles Auguet.

L 1274

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An IV

⁸ Affaire jugée par le tribunal criminel de la Creuse, cassée par le tribunal de cassation puis renvoyée devant le tribunal de la Haute-Vienne.

1. Jugement : 16 ventôse an IV. Motif : vol d'outils. Inculpé : Léonard Dezon dit Beuredon (Savignac). Victime : Pierre Berbessou.
2. Jugement : 15 germinal an IV. Motif : vol. Inculpé : Jean Martin, domestique de Labrousse (Savalon, commune de Pensol). Victime : Labrousse (Savaolon).
3. Jugement : 16 germinal an IV. Motif : coups et blessures. Inculpés : Léonard et Louis Boucheron et Louise Lacaud (Le Pont-de-Noblat). Victime : Léonard Giraud.
4. Jugement : 15 floréal an IV. Motif : vol d'effets. Inculpé : Magdeleine Froment, tailleuse, rue du Temple à Limoges. Victime : Marguerite Marneix.
5. Jugement : 15 floréal an IV. Motif : propos séditieux et menaces au nommé Fougères. Inculpé : Mondot, chasseur à cheval.
6. Jugement : 16 floréal an IV. Motif : vol de moutons. Inculpé : Joseph Raynaud, meunier au moulin de Bessat (Peyrat) ; complice : Léonard Grenier. Victime : veuve Prognaud.

L 1275

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An IV

1. Jugement : 17 floréal an IV. Motif : engagea, dans un prêche, les citoyens à prier Dieu pour le roi. Inculpé : Léonard Morin ou Maurin, curé de Peyrilhac (acquitté).
2. Jugement : 17 floréal an IV. Motif : sédition. Inculpés : Jean-Baptiste Sudraud, prêtre, Jacques Bonnaud, cultivateur, Jean-Baptiste Devaud et autres, tous de Saint-Méard. Victime : la Nation.
3. Jugement : 18 floréal an IV. Motif : assassinats. Inculpés : Martial Longeaud dit Vergnou et Jean Brandy (Saint-Bazile). Victimes : Martial et François Tardieu.
4. Jugement : 18 floréal an IV. Motif : émigration, embauchage, vol. Inculpé : Guillaume Roulaud, se disant Jean Guillebaud (sans domicile fixe), supposé domestique au village de Virolles (Glanges).
5. Jugement : 15 prairial an IV. Motif : coups et blessures. Inculpé : Pierre Chapelle, sabotier à Chapterie. Victime : Maneix dit Marquis.

L 1276

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An IV

1. Jugement : 15 prairial an IV. Motif : vol. Inculpé : Joseph Teinturier dit Nailloux, fendeur à Lussat. Victimes : Pluchon et Mondinot.
2. Jugement : 15 messidor an IV. Motif : attroupement, violences et voies de fait contre les agents de l'exécution de la loi. Inculpés : Massignac, Léonard Ramnoux, Léonard Canet, François Cussaguet, François Chabannes, Mathieu Pradignac et autres, tous de Saint-Mathieu.
3. Jugement : 16 messidor an IV. Motif : vol d'un cheval. Inculpé : Joseph ou Jean Mondinot (le Dorat). Victimes : Gabriel Boucquet et Ducoudray.

4. Jugement : 16 messidor an IV⁹. Motif : vol commis au château de Ladignac. Inculpé : Pierre Lhéritier dit Nicolet (Ladignac). Victime : Castedugenet, domicilié au château de Ladignac.
5. Jugement : 17 messidor an IV. Motif : infanticide. Inculpés : Marie Decheslebeurre (Rilhac Meilhards, Corrèze).
6. Jugement : 15 thermidor an IV. Motif : vol dans un édifice public. Inculpé : Anne Mafreix (Condat). Victime : la Nation.
7. Procédure : 15 floréal-22 thermidor an IV. Motif : provocation et injures. Demandeurs : Marie Chatenet, veuve Verdilhac (Mortemart). Victime : André Peyrotte (Mortemart).
8. Jugement : 15 fructidor an IV. Motif : vol avec effraction. Inculpés : Jean Bruchet, Thérèse Savignac, Pierre Auger, François Fonteynes et autres, domiciliés à Périgueux. Victime : Mme Lapeyronnie (Périgueux).
9. Jugement : 16 fructidor an IV. Motif : vol. Inculpés : Jean Rey dit Gabriel et Jeanne Beaudrand sa femme (Périgueux). Victimes : Poutard et Bregères.
10. Jugement : 16 fructidor an IV. Motif : vol de linge. Inculpé : Léonard Barthélémy, meunier au moulin de la Mazelle (Beaune). Victime : Nodet, aubergiste à Saint-Junien.

L 1277

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An V

1. Jugement : 15 vendémiaire an V. Motif : assassinat. Inculpé : Jean-Baptiste Poncet (Montgibaud, Corrèze). Victime : Marc Labadie, son beau-père (Saint-Germain, arrondissement de Saint-Yrieix).
2. Jugement : 15 vendémiaire an V. Motif : fausse monnaie. Inculpé : Jean Galet, meunier (Arnac-la-Poste). Victime : la Nation.
3. Jugement : 16 vendémiaire an V. Motif : deux coups de fusil. Inculpés : Antoine Foulou et Pierre Connard, sabotier (La Soumagne, commune de Saint-Maurice). Victime : Jean Toulouse, cultivateur.
4. Jugement : 16 vendémiaire an V. Motif : vol d'effets. Inculpés : Jeanne Lemauvais, épouse de Jean Doyrat, et Martial Bonnet (La Ribière, commune de Saint-Symphorien). Victime : Jean Doyrat dit Barbet.
5. Jugement : 17 vendémiaire an V¹⁰. Motif : écrits calomnieux. Inculpé : Clément Hugon Marillac. Demandeur : Léonard Périgord (Saint-Junien).

L 1278

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An V

1. Jugement : 25 vendémiaire an V¹¹. Motif : voie de fait. Inculpé : Jean Rateau, cultivateur (les Égaux, Rancon). Victime : Marie Pommier.
2. Requête d'appel : 5 brumaire an V. Motif : vol de blé. Inculpé : Louis Peyturaud, cultivateur (Mézières). Victime : François Desvaux.

⁹ Jugement cassé et renvoyé devant le tribunal criminel de la Corrèze qui a acquitté Lhéritier.

¹⁰ Cassé par le tribunal de cassation le 9 frimaire an V.

¹¹ Appel d'un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Bellac le 24 vendémiaire an V.

3. Jugement : 15 frimaire an V. Motif : vol de fer. Inculpé : Jean Géry, serrurier (Saint-Yrieix). Victimes : la Nation et des particuliers.
4. Jugement : 16 frimaire an V. Motif : vol de sel. Inculpé : Léonard Boulin. Victime : Étienne Dumas.
5. Jugement : 21 frimaire an V¹². Motif : voie de fait. Inculpé : Pierre Giry dit Foudrant (hameau Dumazet, Champagnac). Victime : Marguerite Brun.
6. Jugement : 15 nivôse an V. Motif : vol de planches de chêne et de hêtre. Inculpé : Antoine Lagorce, maçon (Fromental). Victimes : Jean Fedon et Jean Huguet (Fromental).
7. Jugement : 15 nivôse an V. Motif : vol de jument et pouliche. Inculpé : Léonard Voisin, sans domicile fixe.
8. Jugement : 16 nivôse an V (contumace) ; pièces des 29 nivôse et 14 pluviôse an XI. Inculpé : Pierre Bouly dit Piarrou, bouvier du citoyen Nicot, marchand de bois (Couzeix). Victime : Pierre Delhoume.

L 1279

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An V

1. Jugement : 15 pluviôse an V. Motif : vol de fer. Inculpés : Jacques Albert dit Périgord et Léonard Bonneteau. Victime : citoyen Renet.
2. Jugement : 15 ventôse an V. Motif : vol dans les greniers nationaux à Bellac. Inculpés : François Coutureau, Joseph Bouthy dit Gadeau, Jean-Baptiste Emmare, etc., tous de Bellac. Victime : la Nation.
3. Procédure : 4 pluviôse-23 germinal an V. Motif : différend au sujet d'une propriété et voies de fait. Inculpés : Mandon-Fargeas et Desgurerennes (Oradour-sur-Vayres). Victime : Jean Merle (Saint-Bazile).
4. Jugement : 15 floréal an V. Motif : empoisonnement. Inculpé : Jean Réjaud (Mortierolles). Victime : Geneviève Planchon.
5. Jugement : 15 floréal an V. Motif : assassinat. Inculpé : Martial Pouteix, cultivateur (Compreignac). Victime : sa femme.
6. Jugement : 16 floréal an V. Motif : vols. Inculpés : Jean Salesse, son épouse Sylvie Noël, François Chadourne et autres.

L 1280

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An V

1. Jugement : 19 floréal an V. Motif : vol de linge, argent, etc. Inculpés : François Chadourne dit Tarret, Peyronne Fougère sa femme et François Fougère (neveu), Salesse et sa femme Sylvie Noël, etc. Victime : Mathis (Couzeix).

L 1281

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An V

¹² Tribunal correctionnel de Rochechouart. Appel devant le tribunal correctionnel de la Haute-Vienne.

1. Jugement : 20 floréal an V. Motif : troubles, attroupements, propos séditieux à La Porcherie, menaces. Inculpé : Jean Peicle, cultivateur (La Croisille). Victime : la Nation.
2. Jugement : 15 prairial an V. Motif : vol d'effets. Inculpés : Jacques Jouvert et Jean Célerier (Saint-Yrieix). Victime : dans la maison de Lasmouliéras.
3. Jugement : 15 prairial an V. Motif : vol d'effets au lieu de Las Mouliéras. Inculpés : Jacques Joubert et Jean Célerier ou Celeveix dit Lenoir.
4. Jugement : 4 messidor an V¹³. Motif : injures. Inculpés : Mary-Lajarrige, père et fils (Meymac, Corrèze). Plaignant : Trech ou Treich, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Meymac.
5. Jugement : 15 messidor an V. Motif : infanticide. Inculpé : Marcelle Boucher (Saint-Priest-sous-Aixe) ; complice : Grégoire Grimaud.

L 1282

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An V

1. Jugement : [15 messidor an V ?]. Motif : homicide. Inculpé : Jean Soirat dit Michaud, garde de la maison Bonneval, François Dupin et autres, tous de Coussac. Victime : Jean Pardoux Daly.
2. Jugement : 15 messidor an V. Motif : vol de bois. Inculpés : Jean et Louis Peyrillou, cultivateurs au lieu de Lacaud (commune des Églises). Victime : Peyrat, marchand de bois.
3. Jugement : 16 messidor an V. Motif : vol de cheval. Inculpé : Pierre Mandon Thuilière, aubergiste (Saint-Bazile). Victime : Pierre Nenert (Oradour).
4. Jugement : 17 messidor an V¹⁴. Motif : mendicité. Inculpé : Germain Rouet (Bort, Corrèze).
5. Jugement : 17 messidor an V. Motif : vol de cheval. Inculpé : François Bouby dit Fatigue (Verlial, commune de Cognac). Victime : Ratinaud, cocassier (Saint-Cyr).
6. Jugement : 15 thermidor an V. Motif : vol de bois. Inculpés : Vincent et Pierre Perillu, cultivateur (les Églises). Victime : Charles dit Gauchon, aubergiste (Saint-Priest-Taurion).

L 1283

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An V

1. Jugement : 16 thermidor an V. Motif : vol. Inculpés : Mathieu Ducoux dit Pichon, Pierre Bernard dit Peix¹⁵, Thérèse Laplaud, femme de Louis Lafarge dit Saupiaux, tous rue du Naveix à Limoges. Victime : Peyremort à Cordelas.
2. Jugement : 16 thermidor an V. Motif : vols. Inculpés : Louis Lafarge, Pierre Léonard et Mathieu Durou (Limoges). Victime : Peyremorte.
3. Jugement : 16 thermidor an V. Motif : vol de jument. Inculpé : Aubin Domminge (Fayolas, commune de Bussière-Galant). Victime : Glandus (Saint-Hilaire).

¹³ Jugement rendu par le tribunal criminel de la Corrèze le 6 floréal an V, cassé par le tribunal de cassation le 4 messidor an V, affaire renvoyée devant le tribunal criminel de la Haute-Vienne.

¹⁴ Jugement rendu sur appel correctionnel.

¹⁵ Pourvoi en cassation de Pierre Bernard dit Peix, s. d.

4. Jugement : 17 thermidor an V. Motif : assassinat (tentative). Inculpé : Hugues Deserves, cultivateur (Cieux).
5. Jugement : 17 thermidor an V. Motif : tentative de feux. Inculpés : Antoine Bourdeix et Joseph Zabut (Chérignac, Creuse). Victime : Leblanc.
6. Procédure : 6 thermidor-4 fructidor an V¹⁶. Motif : échange de coups de feu au sujet de brebis. Inculpé : François Marot, cultivateur (Lacoux-Marty, commune de Nantiat). Victime : Catherine Gabaud, épouse de Martial Doudaine.
7. Jugement : 16 fructidor an V. Motif : vol de jument. Inculpé : Léonard Burguet dit Gaduhoux. Victime : Silvain Giry, notaire au Moutiers d'Ahun.
8. Procédure : 23-25 fructidor an V. Motif : émigré, faux papiers. Inculpé : Gérard Langlase (Périgueux). Victime : la Nation.
9. Jugement : 2^e jour complémentaire an V. Motif : voies de fait, assassinat. Inculpés : Pierre Desvaud, vitrier, et Pierre Lestrade dit Cujac, maçon (Périgueux). Victime : Loqueyssic (Logessi) fils.

L 1284

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VI

1. Procédure, jugement, appel : 3 thermidor an V-7 vendémiaire an VI¹⁷. Motif : voie de fait. Inculpé : Pierre Mandon, marchand (Saint-Bazile). Victime : Martial Valageas (Rochechouart).
2. Jugement : 15 vendémiaire an VI. Motif : vol d'effets. Inculpés : François et Jean Chausserie, (Châlus). Victimes : la citoyenne Chambord et autres.
3. Jugement : 16 vendémiaire an VI. Motif : vol de bois. Inculpés : Pierre et Vincent Papillon, Perpillon ou Peyrillou (Saint-Lauren-les-Églises). Victimes : les citoyens Peyrat et Barbet.
4. Jugement : 18 vendémiaire an VI¹⁸. Motif : célébration du culte précédé de sonnerie de cloche. Inculpés : Jean Michelon et Adrien Devaux, prêtres (Oradour-sur-Glane). Victime : la Nation.
5. Jugement : 15 brumaire an VI. Motif : avoir coupé l'arbre de la liberté. Inculpés : Guillaume Boutaud, Pierre Auriat et la Barny épouse Dupeyrat (Couzeix).
6. Jugement : [15 brumaire an VI]. Motif : destruction de l'arbre de la liberté de Couzeix. Inculpés : Pierre Auriat, Guillaume Bouteau et Léonarde Barny épouse Dupeyrat (Couzeix). Victime : la Nation.
7. Jugement : 15 frimaire an VI. Motif : vols d'argent. Inculpé : Géronne Miame, maréchal à Saint-Marcel, canton de Livrac. Victime : Jean Combe Féron.
8. Jugement : [15 frimaire an VI]. Motif : vols divers. Inculpé : Robert Praimbaud, tailleur (Grange, canton d'Hautefort, Dordogne). Victimes : Pierre Lachaud et Étienne Bouby.

¹⁶ Affaire jugée par le tribunal correctionnel de Bellac le 4 fructidor an V. Procédure envoyée devant le tribunal criminel.

¹⁷ Appel de Pierre Mandon devant le tribunal criminel.

¹⁸ Pourvoi des sieurs Jean Michelon et Adrien Devaux devant le tribunal de cassation. Jugement du 27 pluviôse an VI les déboutant de leur demande.

9. Jugement : 15 frimaire an VI. Motif : vol, incendie, maraudage. Inculpé : Robert Primbaud, tailleur (Hautefort, Dordogne). Victime : maison curiale de Grange.

10. Jugement : 16 ventôse an VI. Motif : vol de bois dans la forêt de Rochechouart. Inculpés : André Thomas et François Gravelat (Rochechouart). Victime : la Nation.

L 1285

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VI

1. Jugement : 15 ventôse an VI. Motif : vol d'effets et de meubles. Inculpé : Joseph Nivat ; complices : Dutaud, Teillaud, Rousset. Victime : Baignol et Brisset.

2. Jugement : 15 germinal an VI. Motif : vol et complicité d'évasion. Inculpé : Jean Cubertafon, complice de l'évasion de Pierre Chamaret, voleur de Chaizemartin. Victime : Chaizemartin (Limoges).

3. Jugement : 15 germinal an VI. Motif : infanticide. Inculpée : Marguerite Voisin, épouse de Jean Mafrant ; complice : Marguerite Raffier, veuve Voisin (Cussac).

4. Jugement : 16 germinal an VI. Motif : infanticide. Inculpée : Catherine Gratade, épouse de Léonard Brignaud (Grand Chaleix, commune de Saint-Paul). Victime : sa fille.

5. Jugement : 17 germinal an VI. Motif : vol et coups. Inculpés : Deschamps, teinturier, Domnolet Marchat, boulanger (pont-Saint-Martial à Limoges). Victimes : Martial Margaine, Pierre Catin et Pierre Laroudie.

6. Jugement : 17 germinal an VI¹⁹. Inculpés : Guillaume et Pierre Dinematin.

7. Jugement : 15 floréal an VI. Motif : faux commis à la naissance de la fille de Marie d'Anglard. Inculpés : Thomas Malivert et Jean Patapy, cultivateurs (Couzeix).

L 1286

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VI

1. Jugement : 15 floréal an VI. Motif : vol d'effets. Inculpés : Jean Foussette (contumax) et Marguerite Foussette, épouse de Pierre Combrouze, cultivateurs (Saint-Hilaire-Lastours). Victime : Annet Sazerat.

2. Jugement : [17 floréal an VI]. Motif : vol d'argent et effets et mauvais traitements. Inculpé : Jean Lassagne dit Nicolas. Victime : Pétronille Samie épouse Desproges (Aixe).

3. Jugement : [17 floréal an VI]. Motif : homicide. Inculpés : Léonard Goutenègre et Léonarde Duchassin, veuve Marcel Léonard (Saint-Germain-Belles). Victime : Masaud Léonard.

4. Jugement : 17 floréal an VI²⁰. Motif : vol avec effraction. Inculpé : Pierre Fournier, bûcheron (Le Dorat). Victime : le citoyen Courderoy, percepteur (Le Dorat).

¹⁹ Appel d'un jugement du tribunal correctionnel.

²⁰ Pourvoi en cassation de l'inculpé rejeté le 14 prairial an VI.

5. Décision : 18 floréal an VI²¹. Motif : vol de mouchoirs et vagabondage. Inculpée : Marie Varoche. Victimes : plusieurs particuliers de Bellac.

L 1287

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VI

1. Jugement : 15 prairial an VI. Motif : homicide, voies de fait. Inculpés : Jean Serre, Jean-Baptiste Serre, Louis Imbert (Nouic). Victimes : Étienne Valadon et son épouse.

2. Jugement : 16 prairial an VI. Motif : mendicité avec violence, menace d'incendie. Inculpé : Jean Palouzat ou Palousat (La Terrade, commune de Versilhac).

3. Jugement : 15 messidor an VI. Motif : vol d'un bout de tabac. Inculpé : Pierre Léniaud, cultivateur (Bersac). Victime : au préjudice du citoyen Gandon.

4. Jugement : 15 messidor an VI. Motif : faux témoignage. Inculpés : Léonard Chatenet dit Chapeloux et Jean Monteil, cultivateurs (Augne). Victime : le citoyen Bouilloux.

5. Jugement : 16 messidor an VI. Motif : vol d'effets. Inculpé : Aubin Hébras, journalier (rue du Temple, Limoges). Victime : le citoyen Nicaud, son employeur.

6. Jugement : 15 thermidor an VI. Motif : assassinat. Inculpé : Pierre Gourinchias (Fargeas, Dournazac). Victime : Antoine Hébras.

L 1288

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VI

1. Jugement : [16 thermidor an VI]. Motif : tentative de meurtre. Inculpés : François Goursaud et Pierre Maisondieu (Rochechouart). Victime : Bertrand Arnaud.

2. Jugement : 16 thermidor an VI. Motif : faux témoignage. Inculpé : Soulière (contumax).

3. Jugement : 15 fructidor an VI. Motif : infanticide. Inculpée : Anne Sabotier, servante (Chamborêt).

4. Jugement : 15 fructidor an VI. Motif : bigamie. Inculpé : Étienne Bourgeaud ou Bourgaud.

L 1289

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VII

1. Jugement : 15 vendémiaire an VII. Motif : homicide. Inculpés : Jean Le Grand dit Chabretou et Anne sa fille (Peyrat). Victime : Joseph Lebrut, leur gendre et époux.

2. Jugement : 16 vendémiaire an VII. Motif : tentative de faux. Inculpés : Antoine Bourdeix, journalier (Chérignac) et Joseph Zabut, journalier (Civadoux). Victime : au préjudice de Jacques Leblanc.

²¹ Décision sur appel correctionnel. La requérante est déboutée de sa demande.

3. Jugement : 16 frimaire an VII. Motif : soustraction de deniers publics dans la caisse du receveur d'enregistrement. Inculpé : Martial Symphorien Boussy Fromental, receveur d'enregistrement au Dorat. Victime : la Nation.
4. Jugement : 15 nivôse an VII. Motif : vols. Inculpés : Jean Brachet, Géronne Terrade, Blaise Goudy et Mathieu Retier. Victime : Thérèse Merlin veuve Courivaud (Marval).
5. Jugement : 15 pluviôse an VII. Motif : vol de graines. Inculpé : Jean Bonnaud dit Brillac, boulanger à Bellac. Victime : dans les greniers de la Nation.

L 1290

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VII

1. Jugement : 16 pluviôse an VII. Motif : vol et homicide. Inculpé : André Moreau dit Cadissou, journalier (Saint-Barthélémy, Dordogne). Victime : Aubin Pommaret (Verlanchie, commune de Marval).
2. Jugement : 14 ventôse an VII. Motif : annulation de la procédure intentée contre Pommier et Delpech.
3. Jugement : 18 ventôse an VII. Motif : vol. Inculpé : Jean Baptiste Senèque, propriétaire à Limoges. Victimes : les enfants mineurs Bonnefond.
4. Procédure : 14 fructidor an VI. Jugement : 19 ventôse an VII. Motif : coups de bâton. Inculpé : André Cadeau. Victime : Sylvain Maliassou, à la foire des Lirolles.
5. Jugement : 15 germinal an VII. Motif : faux en écriture. Inculpés : Rousseau-Lafarge et Soulat, notaires à Rochechouart.
6. Jugement : 17 germinal an VII. Motif : vol domestique. Inculpé : Marie de Lassis, servante (Le Chalard). Victime : épouse Robert.

L 1291

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VII

1. Jugement : 18 germinal an VII. Motif : assassinat. Inculpés : Charles Bertaud, Ferdinand Berger, Marianne Lacroix et Jeanne Barberet. Victime : Théophile Jacot ou Jarot aux Courivaux.
2. Jugement : 26 prairial an VII²². Motif : voies de fait. Inculpé : François Andrieu dit Catelou, cultivateur (Cussac). Victimes : Léonard et Baptiste Boutinaud, cultivateurs (Oradour-sur-Vayres).

L 1292

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VII

1. Jugement : 15 messidor an VII. Motif : faux sur le registre de l'état civil. Inculpé : Pierre Malevergne, cultivateur (La Meyze).
2. Jugement : 17 messidor an VII²³. Motif : faux témoignages dans l'affaire Bruneau des Bories (accusé de l'assassinat de son épouse). Inculpée : Anne Berthelet, veuve Desvergnès, marchande à Angoulême.

²² En appel du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Rochechouart.

3. Jugement : 18 messidor an VII. Motif : infanticide. Inculpés : Catherine Boucheron, veuve Romefort, Marie Toumieux, sage-femme, et Jean Charles (Saint-Léonard). Victime : l'enfant de Catherine Boucheron.

L 1293

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VII

1. Jugement : 19 messidor an VII. Motif : vol. Inculpé : Léonard Goudy, cultivateur (commune de Romain) et Mathieu Retier. Victime : Thérèse Merlin veuve Courivaud (Marval).

2. Jugement : 25 messidor an VII. Motif : faux témoignage dans le procès contre Marie Toumieux, Catherine Bonnefond et Jean Charles, accusés d'infanticide. Inculpée : Jeanne Gardelle dite Poule, veuve Vergne.

3. Jugement : 12 thermidor an VII. Motif : annulation de procédure contre Lagarde.

4. Jugement : 16 thermidor an VII. Motif : vol d'une jument. Inculpé : Étienne Catalifauf, cocassier à Ladignac. Victime : Anne Rebeyrol veuve Curmont (Bussière-Galant).

5. Jugement : 15 fructidor an VII. Motif : vol de planches. Inculpé : Jean Dadrier dit Mouillac, cultivateur (Arnac). Victime : dans les bois du Ratier, à Robert Bernardeau et autres.

6. Jugement : 16 fructidor an VII. Motif : assassinat. Inculpé : Léonard Ninaud, marchand de vin à Neuvic. Victime : Léonard Lachaud.

7. Jugement : 16 fructidor an VII. Motif : vol d'une pièce de mouchoirs. Inculpé : Jean-Baptiste Vincent, serrurier à Limoges. Victime : Bordes, commerçant rue Lansecot.

L 1294

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VIII

1. Jugement : 15 vendémiaire an VIII. Motif : voie de fait. Inculpé : Paul Ovos, sujet hongrois, prisonnier de guerre à Limoges. Victime : Christian Vesel.

2. Jugement : 15 brumaire an VIII. Motif : annulation de procédure contre Pierre et Roger Laborie.

3. Jugement : 15 brumaire an VIII²⁴. Motif : complicité d'une émission de fausses pièces. Inculpés : Pierre Bouillon, Roger et Pierre Laborie, de Thiviers et Jumilhac (Dordogne). Victime : la Nation.

4. Jugement : 16 brumaire an VIII. Motif : voie de fait. Inculpé : Pierre Buisson dit Gouyon, cultivateur (Saint-Junien). Victime : Jean Maublanc, cordonnier (Saint-Junien).

L 1295

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VIII

²³ Affaire jugée après cassation.

²⁴ Renvoi devant le juge de l'arrondissement de Limoges.

1. Jugement : 17 brumaire an VIII. Motif : vols divers. Inculpée : Léonarde Nouhaud, femme Barnabas, rue du Cheval-Blanc (Limoges). Victimes : Deschamps, Mourier, Marquet, etc.
2. Jugement : 17 brumaire an VIII. Motif : vol d'un morceau de fer. Inculpée : Léonarde Nouhaud, femme Barnabas (Limoges). Victime : le citoyen Poncet.
3. Jugement : 17 brumaire an VIII. Motif : homicide. Inculpé : Léonard La Rique dit Ricaud, domestique à Cieux au village de Ceinturat. Victime : le citoyen Destrieux dit Marchand.
4. Jugement : 18 brumaire an VIII. Motif : infanticide. Inculpée : Élisabeth Mariaud, servante à Neuvic chez Louis Fraisseix (par manque de soins). Victime : sa fille.
5. Jugement : 19 brumaire an VIII. Motif : vol. Inculpé : Antoine Legras (Royère, moulin à papier de Lajat). Victimes : les enfants mineurs de Jean Savy au moulin de las Rochas (Saint-Priest-Taurion).
6. Jugement : 19 brumaire an VIII. Motif : faux témoignage dans l'affaire Boucole Léonarde contre Anne Monteil devant le juge de paix de Sauviat. Inculpée : Gabrielle Texier, femme de Léonard Pouret, au Chatenet.
7. Jugement : 14 frimaire an VIII (date de l'appel)²⁵. Motif : escroquerie de deux lettres de change. Inculpé : Antoine Barguet, propriétaire à Lagnagnerie, commune de Glanges. Victime : Boyer, huissier.

L 1296

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VIII

1. Jugement : 15 frimaire an VIII. Motif : faux (passeport falsifié). Inculpé : Jean-Baptiste Ferbos, marchand à La Rochelle.
2. Jugement : 16 frimaire an VIII. Motif : tentative de vol. Inculpé : Étienne Marchat dit Chabri, cultivateur (Bussière-Galant). Victime : chez le citoyen Pomméroulie.
3. Jugement : 17 frimaire an VIII. Motif : violences, voies de fait relatives à la conscription des jeunes citoyens. Inculpés : Arnaud Grasset et Anne Deville son épouse.
4. Jugement : 18 frimaire an VIII²⁶. Motif : vol de grain. Inculpé : Jean Potier, meunier à Tilly, moulin de Laveaux. Victime : chez le citoyen Geneteix à Tersannes.

L 1297

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VIII

1. Jugement : 16 nivôse an VIII. Motif : incendie. Inculpé : Martin Maume, maçon (Royère Creuse). Victime : la fille mineure Darfeuille.
2. Jugement : 17 nivôse an VIII. Motif : vol de farine. Inculpé : Jean Verneuil dit Remédy, couvreur (Milhaguet). Victime : Pierre Villechallasne, meunier à Saint-Barthélémy.

²⁵ Appel d'un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Limoges.

²⁶ Pourvoi de Jean Potier en cour de cassation rejeté le 23 pluviôse an VIII.

3. Jugement : 18 nivôse an VIII. Motif : meurtre. Inculpé : Pierre Reich, aubergiste à Beaulieu. Victime : Jean Joseph Lescuve.
4. Jugement : 15 ventôse an VIII. Motif : assassinat. Inculpé : Pierre Mandon Tuillière, cultivateur (Saint-Bazile). Victime : le citoyen Arnaud, gendarme.
5. Jugement : 2 germinal an VIII. Motif : faux en écritures publiques. Inculpés : Thomas Lanthony, greffier, Léonard Rullon, juge de paix, Antoine Mollat, huissier (Ambazac). Victime : Antony.
6. Jugement : 15 germinal an VIII. Motif : vol domestique. Inculpé : Pierre Bourdeix dit Thomas (Saint-Léonard). Victime : Jean Beiraud dit Thomas (Saint-Léonard).

L 1298

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VIII

1. Jugement : 16 germinal an VIII. Motif : assassinat. Inculpé : Pierre Bonneil, cordonnier (Vigeois, Corrèze). Victime : Jean Garçon (voiturier ou vitrier ?).
2. Procédure : 27 floréal-6 prairial an VIII. Motif : complicité d'évasion de Pierre Dumerge et Jean Ducor, conscrits. Inculpé : Léonard Pariset, concierge de la maison d'arrêt de Limoges.
3. Jugement : 15 prairial an VIII. Motif : infanticide. Inculpée : Françoise Darnajou, servante à Rochefort (Thouron) chez Jean Mousnier. Victime : son fils.
4. Jugement : 16 prairial an VIII. Motif : vol. Inculpés : Jean Colin et sa femme Marie Marie Bonnin, Simon Degorce et sa femme Marie Delage (Saint-Barbant). Victimes : Jean Morillou et Jeanne Mondie.

L 1299

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VIII

1. Jugement : 16 prairial an VIII. Motif : vol avec effraction. Inculpés : Simon Degorce, sa femme Marie Delage, Jean Colin, sa femme Jeanne Bonnin (Saint-Barbant). Victime : Jean Morillon.
2. Jugement : 26 messidor an VIII²⁷. Motif : vol d'effets et d'argent. Inculpés : François Bertrand, Pierre Bonnet, Martial Rosier (Bassiliac). Victime : Jacques Lantarède, officier de santé (Saint-Pierre-de-Chignac).
3. Jugement : 26 messidor an VIII. Motif : propos contre-révolutionnaire en faveur du roi. Inculpé : Michel Rousseau, journalier (Le Dorat).
4. Jugement : 15 thermidor an VIII. Motif : vol domestique. Inculpée : Marie Delassis, servante à La Roche-l'Abeille chez Pierre Robert, au Chalard. Victimes : Pradeau et son épouse (Saint-Priest-sous-Aixe).

L 1300

Tribunal criminel de la Haute-Vienne. - Procédures et jugements.

An VIII

²⁷ Pourvoi en cassation : 17 fructidor an VIII

1. Jugement : 16 thermidor an VIII. Motif : assassinat et vol. Inculpé : Louis Monnerie dit Louison, cultivateur à Saint-Auvent. Victime : Jean Dufour dit Brigand.
2. Jugement : 17 thermidor an VIII. Motif : vol de pigeons. Inculpés : Jean Brachet, cultivateur à Rouffignac (Dordogne) et Thérèse Savignac (Périgueux). Victime : Fournier à Beaupuy près Périgueux.
3. Jugement : 19 thermidor an VIII. Motif : homicide. Inculpé : Michel Fillioux, cultivateur (Saint-Junien). Victime : François Gaillard, cultivateur (Saint-Junien).
4. Jugement : 20 thermidor an VIII. Motif : banqueroute frauduleuse. Inculpé : Blaise Tayac (contumax), banquier.
5. Jugement : 18 fructidor an VIII²⁸. Motif : voie de fait. Inculpée : Marguerite Fizot, épouse Élie Lapouge, apothicaire à Limoges, rue des Arènes. Victime : Pétronille Saderne, veuve Fromental.

Mélanges

- | | |
|-------|--|
| L 897 | <p>Délibérations de la Chambre du Conseil du tribunal criminel. - Procès-verbaux de tirage au sort des jurés, etc.</p> <p>Registre. In folio, 139 feuillets, papier.</p> <p style="text-align: right;">Janvier 1792-juin 1811</p> |
| L 898 | <p>Registre d'inscription des objets déposés au greffe du tribunal criminel.</p> <p>Registre. In-folio, 8 feuillets.</p> <p style="text-align: right;">Avril 1792-1810</p> |
| L 899 | <p>Enregistrement sommaire des lois et décrets adressés au tribunal criminel.</p> <p>Registre. In-folio, 201 feuillets.</p> <p style="text-align: right;">Janvier 1792-ventôse an V</p> |
| L 900 | <p>Nominations et prestations de serment de magistrats. - Réquisitoires de l'accusateur public ; - minutes de jugements ; - pétitions de détenus ou d'inculpés, etc.</p> <p>Liasse. 98 pièces papier, 3 imprimés.</p> <p style="text-align: right;">1792-an VIII</p> |

²⁸ Jugement du tribunal de cassation : 27 messidor an IX.

FONDS DES TRIBUNAUX CORRECTIONNELS

Tribunal de Limoges

- L 1044 Enregistrement sommaire des lois, décrets et arrêtés lus en audience du tribunal de police correctionnelle de Limoges, puis du tribunal civil de l'arrondissement de Limoges.
Registre. In-folio, 355 feuillets.
An IV-an XI
- L 1351 Registre des délibérations et jugements.
25 pluviôse an IV-4 brumaire an VII
- L 1352 Registre d'enregistrement des jugements.
5 brumaire an VII-22 ventôse an X
- L 1353 Registre du greffe du tribunal correctionnel : notices sommaires des affaires et suites qu'elles ont eues.
An IV-an XIII
- L 1354 Registre des déclarations en cour d'appel des jugements rendus par le tribunal correctionnel de Limoges.
7 floréal an V-13 décembre 1814
- L 1355 Liste des citoyens qui doivent concourir à la formation du jury d'accusation (police correctionnelle) de Limoges.
20 messidor an V
- L 1356 Procédures et jugements.
An V
1. Procédure : 9 frimaire-28 nivôse an V. Motif : recel et vol. Inculpés : Étienne Baudou et Anne Dugendre son épouse. Victimes : différents citoyens (Lasmasnerie Villelume, Buscerolle, etc.).
 2. Jugement : 12 germinal an V. Motif : refus au sujet de la démolition de cheminée. Inculpé : François Talabot.
 3. Jugement : 12 germinal an V. Motif : vagabondage. Inculpé : Annet Mesonnay, scieur de long.

4. Procédure : 8 ventôse-16 germinal an V. Motif : coupe et vol de bois. Inculpés : Jean et François Mastournaud, cultivateurs à Aix.
5. Procédure : 1^{er}-20 floréal an V. Motif : infanticide. Inculpée : Anne Riasse, mendicante à Saint-Priest-Taurion. Victime : son enfant.
6. Procédure : 15 floréal-4 prairial an V. Motif : voies de fait. Inculpé : Louis Chapouteau ou Chapoutaud, cultivateur. Victime : Marianne Cacaix, épouse de Léonard Maniaveau ou Maniavaud (Saint-Pierre-Château).
7. Procédure : 29 floréal-11 prairial an V. Motif : infanticide. Inculpée : Catherine Auriat, revendeuse de fruits (rue du Pont-Saint-Martial, Limoges). Victime : son enfant.
8. Jugement : 12 prairial an V. Motif : insultes et feu de Saint-Jean. Inculpé : Martial Palote (Pierre-Buffière). Victime : l'adjoint municipal de Pierre-Buffière.
9. Procédure : 10-12 prairial an V. Motif : blessures accidentelles occasionnées par la rapidité de son cheval. Inculpé : Martial Massy, domestique de Muret, place de la Liberté. Victime : Taillandeix.
10. Procédure : 17 prairial an V. Motif : voies de fait. Inculpé : Marguerite Canardou (Limoges). Victime : le commissaire de police.

L 1357

Procédures et jugements.

An V

1. Procédure : 26 prairial-2 messidor an V. Motif : exercice du culte sans que sa soumission soit affichée. Inculpé : Léonard Germain, ministre du culte à Pierre-Buffière.
2. Procédure : 19 prairial-7 messidor an V. Motif : vols divers, vagabondage. Inculpé : Mathieu Boulestin, galérien à Rochefort.
3. Procédure : 2-11 messidor an V. Motif : divagation de bétail dans les prés de Debord. Inculpé : Michel Gérard, aubergiste route de Bordeaux. Victime : Debord.
4. Procédure : 14 prairial-20 messidor an V. Motif : homicide. Inculpé : Léonard Champaud, cultivateur au lieu de Chez Lafont (Les Billanges). Victime : Léonarde Gavinette, son épouse.
5. Procédure : 17 prairial-22 messidor an V²⁹. Motif : insultes. Inculpés : Denis Gardelle, Léonard Letailleur, François Tricard et autres (Saint-Denis-des-Murs). Victime : l'agent municipal.
6. Procédure : 17-29 messidor an V. Motif : voies de fait. Inculpé : Jean Teilhaud, laboureur (Saint-Priest-sous-Aixe). Victime : Boyer (même lieu).
7. Procédure : thermidor an V (fragments)³⁰. Motif : destruction de brebis. Inculpé : Roulhac Rouveix (Saint-Just). Victime : Barbe Malledent veuve Rogier (Feytiat).
8. Procédure : 10 messidor-11 thermidor an V³¹. Motif : prévenus d'avoir coupé l'arbre de la liberté à Saint-Gence. Inculpés : Étienne Boilaud, François Thomas, Thomas Saintrat, cultivateurs (Saint-Gence).

²⁹ Procédure instruite par le juge de paix de Saint-Léonard (les inculpés ont été remis en liberté). Les pièces ont été transmises au directeur du jury d'accusation.

³⁰ Affaire instruite par le juge de paix et remise au directeur du jury d'accusation de Limoges.

³¹ Il n'y a pas lieu à accusation. Les accusés ont été remis en liberté.

9. Procédure : 11-18 thermidor an V³². Motif : voies de fait. Inculpé : François Boileau, gendarme national en résidence à Limoges. Victime : Laffont, horloger.

10. Procédure : ?-22 thermidor an V³³. Motif : voies de fait. Inculpé : Jean-Baptiste Margaine, boulanger (rue Basse, Cité, Limoges). Victime : Marguerite Ganaud.

11. Procédure : 13-23 thermidor an V³⁴. Motif : voies de fait. Inculpé : Jean-Baptiste Nouhaud dit palot, rue Sault de Bœuf. Victime : Dureisseix.

12. Procédure : 15-24 thermidor an V. Demande de suspension au sujet de la démolition de sa maison par Jean-Baptiste Dumergue (rue Haute-Cité).

L 1358

Procédures et jugements.

An V

1. Procédure : 25 messidor-26 thermidor an V. Motif : voies de fait. Inculpée : Claire Bourgoïn. Victime : Marianne Nouhaud.

2. Procédure : 22-25 fructidor an V³⁵. Motif : vagabondage. Inculpé : Jean Rou.

3. Procédure : 19 messidor-29 fructidor an V³⁶. Motif : avortement. Inculpées : Marcelle Rougerie dite La Marulon (hospice de bienfaisance de Limoges) ; Marguerite Huvert ou d'Hivert, enceinte d'un enfant mâle.

4. Procédure : 6 prairial an V-4^e jour complémentaire de l'an V³⁷. Motif : vagabondage. Inculpés : Jean Bourderie et Fouillade.

5. Procédure : 28 fructidor-4^e jour complémentaire an V³⁸. Motif : trafic de poudre à feu. Inculpé : Jean Lacoste (Bordeaux).

6. Procédure : an V³⁹. Motif : divagation de bétail en forêt d'Aixe. Inculpé : Simon Matet, cultivateur à la Courière (Cignac).

L 1359

Procédures et jugements.

An VI

1. Jugement : 5 frimaire an VI. Motif : recel et vente d'effets volés. Inculpées : Jeanne Rousset dite Mérignade et Gabrielle Théliaud dite la Bariaude. Victimes : Baignol, huissier, et Brisset.

2. Jugement : [17 frimaire an VI]. Motif : dilapidation dans la forêt d'Aixe. Inculpés : François et Jean Teilhou, père et fils, cultivateurs (Saint-Priest-sous-Aixe). Victime : la Nation.

3. Procédure : 28 brumaire-22 frimaire an VI. Motif : voyages sans passeport. Inculpé : Jean Maisonnade dit Maréchal (Linards).

³² Affaire instruite par le juge de paix du canton et commune de Limoges (section de la Liberté) et transmise au directeur du jury d'accusation de Limoges.

³³ Affaire instruite par le juge de paix du canton de Limoges (section de l'Union) et transmise au directeur du jury d'accusation de Limoges.

³⁴ Affaire instruite par le juge de paix du canton et commune de Limoges (section de l'Égalité). Pièces remises au directeur du jury d'accusation.

³⁵ Soumis au directeur du jury.

³⁶ Soumis au directeur du jury.

³⁷ Dossier soumis au directeur du jury d'accusation.

³⁸ Soumis au directeur du jury d'accusation.

³⁹ Mauvais état, indéterminable.

4. Décision : 6 nivôse an VI⁴⁰ (non lieu). Motif : attroupement. Inculpés : Jean-Baptiste Duboys, son fils Paul Duboys (rue Ferrerie), François Ducros, Léonard Jouhaud (rue du Clocher) et autres. Victime : la Nation.

L 1360

Procédures et jugements.

An VI

1. Jugement : 8 nivôse an VI. Motif : dégâts causés par ses bêtes dans la forêt nationale. Inculpée : Thérèse Tharaud veuve Mérigot, dite Gaillard (Saint-Priest-sous-Aixe). Victime : la Nation.

2. Acquittement : 10 nivôse an VI⁴¹. Motif : complicité d'évasion. Inculpés : Léonard Danton, concierge de la maison d'arrêt à Pierre-Buffière, et Jean Breffy, cultivateur.

3. Procédure : 10-23 nivôse an VI⁴². Motif : vol de bois. Inculpé : Antoine Galataud, cultivateur (Treizein, commune des Billanges). Victime : Jean Picard (même lieu).

4. Procédure : 21 nivôse-4 pluviôse an VI. Motif : vente de marchandises anglaises. Inculpé : Jacques Pénicaut (rue Ferrerie).

5. Procédure : 28 nivôse-26 pluviôse an VI. Motif : vente de marchandises anglaises. Inculpé : Albin Lafont, tailleur (place Haute-Vienne).

6. Jugement : 1^{er} ventôse an VI. Motif : escroquerie. Inculpé : Pierre Charbonnel, cardeur (rue Lansecot). Victimes : Pierre Pinchaud, Catherine Beyrand, Marie Boilaud.

7. Décision : 10 ventôse an VI⁴³. Motif : vol d'effets. Inculpé : Vincent Martélout (Sauviat). Victime : Pierre Bordes (Sauviat).

8. Jugement : 26 ventôse an VI. Motif : menaces. Inculpé : Jacques Faucher, garçon meunier (Saint-Hilaire-Bonneval). Victime : le juge de paix de Pierre-Buffière.

9. Procédure : 17 messidor-7 thermidor an VI⁴⁴. Motif : voies de fait. Inculpé : Léonard Rilhac, fabricant d'étoffes au Pont-Saint-Martial. Victime : Froment.

10. Procédure : 4-5 fructidor an VI⁴⁵. Motif : vagabondage. Inculpé : Léonard (du Brac-du-Forge), ex-prêtre.

11. Procédure : 14 messidor-12 fructidor an VI⁴⁶. Motif : menaces. Inculpé : Antoine Basset. Victime : le juge de paix de Châteauneuf.

12. Procédure : 5 fructidor-1^{er} jour complémentaire an VI. Motif : désobéissance au service de la garde nationale. Inculpés : Jean-Baptiste Paraud, horloger rue Manigne, Barthélémy Lacroix, marchand, rue de la Promenade (Limoges).

13. Procédure : 13 fructidor-5^e jour complémentaire an VI⁴⁷. Motif : voie de fait. Inculpé : Alpinien Denis, métayer au Clos Jargot. Victime : Jean Lespine.

⁴⁰ Jury spécial d'accusation.

⁴¹ Jury d'accusation.

⁴² Jury d'accusation.

⁴³ Jury d'accusation.

⁴⁴ Procédure instruite par le juge de paix du canton de Limoges (section de l'Union) puis transmise au directeur du jury d'accusation du tribunal correctionnel de Limoges.

⁴⁵ Directeur du jury.

⁴⁶ Jury d'accusation.

⁴⁷ Directeur du jury d'accusation

An VII

1. Procédure : 28 fructidor-2 vendémiaire an VII⁴⁸. Motif : vol de pierres provenant du cimetière. Inculpés : Martial Bernardin, tisserand, et Pierre Fournier, entrepreneur, rue de la Promenade.
2. Procédure : 13 fructidor-2 vendémiaire an VII. Motif : voie de fait. Inculpé : Pierre Tharaud, boulanger, rue du Collège. Victimes : Valette et son épouse.
3. Jugement : 2 vendémiaire an VII. Motif : coups et blessures. Inculpée : Jeanne Tardy, femme de confiance de Barny-Romaneix. Victime : Marguerite Migot, servante de Barny-Romaneix.
4. Procédure : 11 frimaire-3 vendémiaire an VII. Motif : voie de fait. Inculpés : Pierre Denanot et son épouse Léonarde Lallet (Saint-Hilaire-Bonneval). Victime : Vincent Dufreix (même lieu).
5. Procédure : 4 vendémiaire an VI-3 vendémiaire an VII⁴⁹. Motif : coupe de bois appartenant à la Nation. Inculpés : Jean Bouquet, Martial Matonneix, Blaise Doudet, cultivateurs à Saint-Martin-Sainte-Catherine.
6. Jugement : 2 brumaire an VII. Motif : injures et menaces. Inculpés : Bourdeaux, maître de poste à Aixe, Landry, maréchal. Victime : le préposé à la barrière des Carmes.
7. Jugement : 3 brumaire an VII. Motif : coups. Inculpée : Anne Lembertie épouse Roche, scieur de long, route d'Aixe à Limoges. Victime : Marie Duquet.
8. Jugement : 3 brumaire an VII. Motif : entraves à la perception du droit d'entretien à la barrière du pont Saint-Étienne. Inculpés : Mathieu Redon, aubergiste, Jacques Meilhard, Duroussaud et autres.
9. Procédure : 29 fructidor an VI-4 brumaire an VII. Motif : vol de fer au pont d'Aixe. Inculpés : Gabriel Beyrand et François Cheyrou, journaliers (Aixe). Victime : la Nation.
10. Jugement : 4 brumaire an VII. Motif : voie de fait. Inculpés : Élisabeth Tharaud et Alpinien Nouhaud son mari. Victime : Madeleine Regnier femme Tharaud dit Tentoux.
11. Jugement : 5 brumaire an VII. Motif : voie de fait et infraction à la loi d'inscription sur le registre de l'état civil. Inculpés : Pierre et Jean Lagarde, Marie Baland, Pétronille Parsillet. Victime : Marie Roche.

An VII

1. Procédure : 8 frimaire an VI-5 brumaire an VII. Motif : excès sur la personne de Thérèse Tharaud (coups. Inculpé : Pierre Brissaud dit Lapierre (Saint-Priest-sous-Aixe). Victime : Thérèse Tharaud.
2. Jugement : 6 brumaire an VII. Motif : voie de fait. Inculpés : Jean Voulit, Pierre Robert dit l'Enfant, Marie Robert. Victime : Catherine Goudaud.

⁴⁸ Jury d'accusation.

⁴⁹ Jury d'accusation.

3. Jugement : 14 brumaire an VII. Motif : refus d'assurer le service de la garde nationale. Inculpés : Jean Baptiste Mourier, aubergiste, François Léger, marchand de vin, Joseph Lenoble.
4. Jugement : 14 brumaire an VII. Motif : vol de deniers. Inculpé : Léonard Thomas Lavergne. Victime : la République.
5. Procédure : 25 vendémiaire an IV-17 brumaire an VII (non lieu)⁵⁰. Motif : vol dans la commune de Clermont (Puy-de-Dôme). Inculpé : François Dupré dit Pinet prétendant s'appeler Georges Cornier.
6. Procédure : 29 vendémiaire-19 brumaire an VII. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : Jean Morely, cultivateur à Argentat (Corrèze).

L 1363

Procédures et jugements.

An VII

1. Jugement : 11 frimaire an VII. Motif : infraction à la loi du 22 juillet 1791 (inscription sur un registre des étrangers de passage). Inculpée : Jeanne Delage veuve Cheyrou, aubergiste.
2. Jugement : 11 frimaire an VII. Motif : infraction à la loi relative à constater l'état civil. Inculpé : Simon Robert, officier de santé à Aix.
3. Procédure : 15 brumaire-12 frimaire an VII. Motif : détournement de deniers publics. Inculpé : Léonard Lamontagne, préposé à la barrière des Carmes. Victime : la Nation.
4. Procédure : 23 brumaire-21 frimaire an VII. Motif : injures et blessures. Inculpés : Pierre et Jean Ambaud, boulangers, rue des Combes. Victime : le receveur préposé à la barrière de la place de la Liberté.
5. Procédure : 19-29 frimaire an VII (remise en liberté). Motif : complicité d'évasion. Inculpé : Jean Gros, laboureur au Mas Bouyol (Limoges).
6. Procédure : 20 frimaire-17 nivôse an VII. Motif : vagabondage et usage de faux papiers. Inculpé : Marc Antoine Fuzail.
7. Procédure : 20-22 nivôse an VII. Motif : vagabondage. Inculpé : Pierre Dufour, commune de Drignac (Cantal).
8. Procédure : 28-30 nivôse an VII. Motif : coups et menaces. Inculpé : Pierre Poutou, journalier (Verneuil). Victime : les gendarmes.
9. Procédure : 10 frimaire-23 pluviôse an VII. Motif : insultes et outrages. Inculpé : Joseph Moreau. Victime : les fonctionnaires publics.
10. Procédure : 16-23 pluviôse an VII. Motif : vol de coton. Inculpée : Marie Arnaud épouse Garaud, faubourg des Arènes. Victime : Breuil.
11. Procédure : 16-28 pluviôse an VII. Motif : propos en faveur du roi. Inculpé : Antoine Philipon, boucher (Pierre-Bufferrière).
12. Procédure : 10-28 pluviôse an VII. Motif : vagabondage. Inculpé : Antoine Blondy (Coussac-Bonneval).
13. Procédure : 13 pluviôse-4 ventôse an VII. Motif : coups. Inculpés : François et Jacques Lavaud (Eymoutiers) et autres. Victime : les gendarmes.
14. Jugement : 4 ventôse an VII. Motif : blessures graves. Inculpé : Gilles Chataigne, maréchal-ferrant à Saint-Léonard. Victime : Jacques Guimbelout.

⁵⁰ Jugement cassé le 13 ventôse et renvoyé devant le juge de paix de Saint-Léonard et le directeur du jury de l'accusation de Limoges. Le jury d'accusation déclare qu'il n'y a pas lieu.

15. Procédure : 23 pluviôse-11 ventôse an VII. Motif : complicité d'évasion de Bouvier, prêtre. Inculpé : Fougère, maréchal des logis à la résidence de Limoges.

L 1364

Procédures et jugements.

An VII

1. Procédure : 26 nivôse-15 ventôse an VII. Motif : voie de fait. Inculpé : Jean Barnabé (le Bourneix, commune de Séreilhac). Victime : Madeleine Maulny.

2. Procédure : 23 ventôse an V-16 ventôse an VII. Motif : voyage sans passeport et usage de faux papiers. Inculpé : Joseph Répara, tisserand, commune de Ségur.

3. Procédure : 1^{er} ventôse-14 germinal an VII. Motif : voie de fait. Inculpés : Léonard Bougnat et Laurent Barny. Victime : Léonard Samy, demeurant dans le Naveix.

4. Procédure : 15 germinal-18 messidor an VII. Motif : vol de bois. Inculpés : François Jaraud, Léonard Demichel, Léonard Selerier, cultivateurs à Aigueperse, et autres. Victime : la Nation.

5. Jugement : 3 floréal an VII. Motif : échange de coups. Inculpés : Jeanne Mechein, Philibert Laporte, Léonarde Pradeau, Martial Saugond, Pierre Valéry, Jeanne Mercier.

6. Procédure : 27 nivôse-12 floréal an VII. Motif : voie de fait. Inculpés : Martial Nicole ou Nicolle et Marie Pontie sa femme. Victime : Jean Rouchaud.

7. Jugement : 12 floréal an VII. Motif : échange de coups. Inculpés : Mathias Lavérine, meunier au Grand Étang (Veyrac) et Pierre Vauzelle son domestique. Victime : Alpinien Brachet (Veyrac).

8. Procédure : 5 frimaire-25 floréal an VII. Motif : vol de cochons. Inculpé : Jean Faure dit Régalout, laboureur (Eyjeaux). Victime : Jean-Baptiste Arnaud (Boisseuil).

9. Procédure : 5 germinal-29 floréal an VII. Motif : vagabondage. Inculpé : François Étienne Claideau, marin natif de l'île de Ré.

10. Procédure : 17 ventôse-1^{er} prairial an VII. Motif : mauvaise tenue du registre des détenus. Inculpé : Léonard Pariset, concierge de la maison d'arrêt.

11. Procédure : 30 ventôse-1^{er} prairial an VII. Motif : vol de bois dans la forêt de Sussac. Inculpés : Léonard Piéchou, Pierre Fage, Gabriel Gariot, Léonard Mazaudois, cultivateurs, communes de Saint-Vitte et Châteauneuf.

12. Procédure : 10 floréal-8 prairial an VII. Motif : voie de fait. Inculpés : Léonard et Léonard Gaucher, père et fils, cultivateurs (Saint-Martin-Terressus). Victime : Jeanne Montagne.

L 1365

Procédures et jugements.

An VII

1. Procédure : 8-12 prairial an VII. Motif : vol d'argent dans une paillasse à la prison de Limoges. Inculpés : Anne Dugendre épouse Baudou et Pierre Bourdillaud, guichetier de la maison d'arrêt de Limoges. Victime : Bertelay Desvergnès.

2. Procédure : 28 floréal-14 prairial an VII. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : Louis Biset, tailleur pour homme demeurant à Cambrai.
3. Procédure : 9-19 prairial an VII. Motif : exposition et abandon d'un nouveau-né. Inculpé : Henriette Pirou, épouse de Joseph Ninaud (Neuvic).
4. Procédure : 19-27 prairial an VII. Motif : voie de fait. Inculpée : Louise Lavaud, veuve Martial Dubuisson (rue Jauvion, Limoges). Victime : Thomasin.
5. Procédure : 19-28 prairial an VII. Motif : propos séditieux. Inculpé : Jean Dubuisson (Limoges). Victime : la Nation.
6. Procédure : 18 floréal-30 prairial an VII⁵¹. Motif : vol de bois dans la forêt d'Aigueperse. Inculpés : Charles Cartenot et ses fils, cultivateurs (Linards). Victime : la Nation.
7. Procédure : 4 prairial-1^{er} messidor an VII. Motif : filouterie à la foire de Limoges. Inculpés : Jacques Binet et Victoire Youf son épouse, habitant Montoire. Victimes : plusieurs citoyens.
8. Procédure : 23 prairial-4 messidor an VII. Motif : injures et coups. Inculpé : Jean Joubert dit Janot, boucher (Pierre-Bufferière). Victimes : les gendarmes de Pierre-Bufferière.
9. Procédure : 20 prairial-30 messidor an VII. Motif : voie de fait. Inculpé : André Fressinaud, propriétaire à Saint-Amand [Jartoudeix ?]. Victime : Léonard Fraisseix (Sauviat).
10. Procédure : 4-13 messidor an VII. Motif : négligences. Inculpés : Jean-Baptiste Garaud, gendarme à Limoges, et François Boileau, gendarme à Eymoutiers.
11. Procédure : 13-14 messidor an VII. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : Jean Bernard, scieur de long (Saint-Pierre-Château).
12. Procédure : 25 prairial-14 messidor an VII. Motif : voie de fait. Inculpé : Jean Desmoulin, demeurant rue du pont Saint-Étienne (Limoges). Victime : Étienne Morel, aubergiste rue du pont Saint-Étienne.
13. Procédure : 9 ventôse-16 messidor an VII. Motif : coupe et vol de bois dans la forêt d'Aigueperse. Inculpés : Michel Narbonne, cultivateur à Aigueperse, Léonard Moulinard, Pierre Roux et autres, tous d'Aigueperse. Victime : la Nation.
14. Procédure : 4 floréal-19 messidor an VII. Motif : divagation de bestiaux dans la forêt de Laborne. Inculpés : Vincent Martelout et Marie Daignolé veuve Dumas (commune des Églises). Victime : la République.
15. Procédure : 10-22 messidor an VII. Motif : voie de fait. Inculpés : François Julien dit Singery et son domestique Calot (Saint-Priest-Palus, Creuse). Victime : Léonard Canty (commune de Châtelus).
16. Procédure : 13 prairial-24 messidor an VII. Motif : vagabondage. Inculpé : François Pierre Peyrat, mendiant natif de Saint-Agnant.
17. Procédure : 13-24 messidor an VII. Motif : coupe de bois et vol. Inculpé : Jacques Redon, journalier au Clos Tardy (Limoges). Victime : Hyacinthe Faure.
18. Procédure : 22 prairial-28 messidor an VII. Motif : vagabondage. Inculpé : François Rozier, scieur de long (Saint-Pardoux).

⁵¹ Procédure instruite par le juge de paix du canton de Saint-Paul au « Directeur du jury dans le département de la Haute-Vienne ».

An VII

1. Procédure : 24 messidor-10 thermidor an VII. Motif : propos en faveur du roi. Inculpé : Duboys, maître d'école.
2. Procédure : 6 messidor-17 thermidor an VII. Motif : propos séditieux. Inculpé : Audoin Pourret dit Boncorps, boucher. Accusateur : Pierre Chabrol, charpentier.
3. Procédure : 13-20 thermidor an VII. Motif : meurtre. Inculpé : Léonard Cheyroux, cultivateur (Saint-Priest-Taurion). Victime : Jacques Cheyroux, son neveu.
4. Procédure : 12-30 thermidor an VII. Motif : vol et mauvais traitements. Inculpés : Léonard Barrière, Pierre Maud dit Bouty, meunier au moulin de Bouty. Victime : Léonarde Laurenat veuve Dureisseix.
5. Procédure : 11 thermidor-10 fructidor an VII. Motif : assassinat. Inculpé : Pierre Capet, agent municipal de la commune de Saint-Martin-Terressus. Victime : Léonard Thévenot.
6. Procédure : 11-20 fructidor an VII. Motif : voie de fait. Inculpés : Jeanne Bonnaud, épouse de François Frugier. Victime : Françoise Marcot dite Bonnetaud.
7. Procédure : 17 thermidor-29 fructidor an VII. Motif : rébellion. Inculpés : Michel Chernenski et 15 autres prisonniers de guerre (autrichiens).
8. Procédure : 23-29 fructidor an VII. Motif : voie de fait. Inculpée : Françoise Rouffier, épouse Julien Coulaud (Limoges). Victime : Jeanne Coudert.
9. Procédure : 30 thermidor-29 fructidor an VII. Motif : propos séditieux. Inculpé : Pierre Peyzas, maréchal vétérinaire à Versillat (Creuse). Victime : la Nation.
10. Procédure : 28 thermidor-30 fructidor an VII. Motif : recel. Inculpés : Marie Lambrigot épouse Thabaraud, tailleur, près du bureau de poste aux lettres.
11. Procédure : 8 prairial-6^e jour complémentaire an VII. Motif : voie de fait. Inculpé : Jean Nicot, cultivateur (La Geneytouse). Victime : Pierre Faure (La Geneytouse).

An VIII

1. Procédure : 16 fructidor an VII-3 vendémiaire an VIII. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : Jean Balatier dit « Mirabeau », demeurant à Paris.
2. Procédure : 5 fructidor an VII-20 vendémiaire an VIII. Motif : recel d'émigrés et de prêtres réfractaires. Inculpés : Henriette Decoux veuve Maulmont (La Rebeynie, commune de Saint-Gile, Corrèze).
3. Procédure : 30 vendémiaire an VIII. Motif : procès-verbal dressé dans le bois de Vernon, commune de Saint-Léonard, au sujet de la découverte d'un cadavre pouvant être celui d'un prisonnier de guerre.
4. Jugement : 13 brumaire an VIII. Motif : voies de fait. Inculpés : Jean Denis Fouchet ou Suchet et Jean Labiche, son gendre (Isle). Victime : Jean Dudognon (Burgnac).

5. Jugement : 13 brumaire an VIII. Motif : jeux de « hazard ». Inculpé : Louis Dufour, cafetier billardier place Manigne et rue de la Promenade (Limoges).
6. Procédure : 30 thermidor an VII-30 brumaire an VIII. Motif : voie de fait. Inculpée : Anne Monteil épouse Dunègre (Le Châtenet). Victime : Léonarde Boucole épouse de Michel Dury.
7. Procédure : 5-9 frimaire an VIII. Motif : échange d'injures. Inculpés : Martial Vigoureux, son épouse Catherine Thuillier et autres.
8. Procédure : 26 brumaire-19 frimaire an VIII. Motif : assassinat. Inculpé : Jean Lagasne, ancien militaire, cultivateur à Saint-Auvent. Victime : François Mousnier.
9. Procédure : 6-19 frimaire an VIII. Motif : coups. Inculpés : Léonard Sénamaud dit Bézou et Élisabeth Penaud, demeurant près des Bénédictins. Victime : Marie Duverger.

L 1368

Procédures et jugements.

An VIII

1. Jugement : 19 frimaire an VIII. Motif : voies de fait. Inculpée : Marguerite Faye épouse Faucher, demeurant au Séminaire. Victime : Marie Joyeux, épouse Dubrac.
2. Procédure : 25 brumaire-4 nivôse an VIII. Motif : vagabondage. Inculpé : Pierre Broussalou, scieur de long à Treignac.
3. Procédure : 16 frimaire-16 nivôse an VIII. Motif : vol de blé. Inculpés : Léonard Gabiaches, Léonard Raby et autres, cultivateurs à Saint-Guillien ou Saint-Juillien. Victime : Pierre Catin, marchand de bois.
4. Procédure : 15-23 nivôse an VIII. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : Barthélémy Villemoneix (Saint-Jean-de-Côle, Dordogne).
5. Procédure : 8-29 nivôse an VIII. Motif : divagation de moutons. Inculpé : Barthélémy Cibot dit Sans Cartier, boucher rue Torte. Victime : le citoyen Maldent.
6. Procédure : 12 nivôse-2 pluviôse an VIII. Motif : voies de fait. Inculpés : Michel Bukody, Stephan Kontey et Horvath, prisonniers de guerre. Victime : le sergent Jean Unger.
7. Procédure : 27 frimaire-6 pluviôse an VIII. Motif : voie de fait. Inculpé : Jean-Baptiste Goulmy, rue Lansecot. Victime : Bouzogne dit Nadaud, receveur à la Barrière dite Montjoie.
8. Procédure : 2 brumaire-6 pluviôse an VIII. Motif : vol de châtaignes. Inculpé : Pierre Nenert, cultivateur (Lamonerie, commune de Séreilhac). Victime : Delage.
9. Procédure : 16 nivôse-6 pluviôse an VIII. Motif : coupe et vol de bois en forêt de Chaumont. Inculpé : Jean Theillou dit Boutou, cultivateur à La Vialle (Auriat). Victime : la République.
10. Procédure : 11-24 pluviôse an VIII. Motif : voie de fait. Inculpée : Jeanne Duquerey, épouse de Jean Redon, rue Basse-Cité. Victime : Marie Chaussade, épouse d'Antoine Dutreix.
11. Jugement : 28 pluviôse an VIII (relaxe). Motif : vols de sucre. Inculpée : Léonarde Bourdeau ou Bourideau, épouse Renty, demeurant à Limoges rue Viraclaud. Victime : Dubois, marchand faubourg Boucherie.

12. Procédure : 16 pluviôse-6ventôse an VIII. Motif : voyages sans passeport. Inculpés : Léonard Peyrusson, cloutier à Saint-léonard, et Joseph Broussaudier, déserteur, à Saint-Junien.
13. Procédure : 30 pluviôse-19 ventôse an VIII⁵². Motif : voie de fait. Inculpé : Jacques Doneirat, cultivateur à Orgnac (commune du Châtenet). Victime : Léonard Reix (même lieu).
14. Procédure : 24 pluviôse-19 ventôse an VIII. Motif : tentative d'incendie d'un moulin du voisinage. Inculpé : Jacques Vergnes dit Pinchaud, meunier au moulin de Châteauneuf.
15. Procédure : 13 nivôse-27 ventôse an VIII. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : Léonard Tissier, maçon au lieu de Labesse (Chargnac, Creuse).
16. Procédure : 26 ventôse-4 germinal an VIII. Motif : blessures. Inculpé : Antoine Mauricourt, cultivateur à Rieuxpeyrout (Champnétery). Victime : Léonard Legros.

L 1369

Procédures et jugements.

An VIII

1. Procédure : 29 ventôse-4 germinal an VIII. Motif : complicité de vol. Inculpé : Jean Tharaud dit Leblanc, cabaretier au lieu du Canadier (Limoges).
2. Jugement : 5 germinal an VIII. Motif : injures. Inculpé : Jean Margaine. Victime : Jean-Baptiste Chapotte, ministre du culte catholique à Limoges, rue du Pont-Saint-Étienne.
3. Procédure : 11 ventôse-6 germinal an VIII. Motif : rébellion contre la gendarmerie d'Eymoutiers. Inculpés : Aimé Romanet et Annet Romanet, du lieu de Lachaud (Neuvic).
4. Procédure : 21 ventôse-12 germinal an VIII. Motif : dégradation au moulin de Pilet. Inculpé : Pierre Magnion, meunier au moulin de Pilet. Victime : la Nation.
5. Procédure : 26 ventôse-20 germinal an VIII. Motif : insultes. Inculpés : Bernard Racaud, Nicolas Nouaille et Martial Léguet (Limoges). Victime : le factionnaire placé devant la maison du receveur.
6. Procédure : 25 frimaire-24 germinal an VIII. Motif : divagation de bestiaux dans la forêt d'Aixe. Inculpés : la veuve Gaillard et François Deloume (Saint-priest-sous-Aixe). Victime : la Nation.
7. Procédure : 7-28 germinal an VIII. Motif : coupe et vol de bois dans la forêt de Sauviat. Inculpés : André Delechelle, Louis Couty, Jacques Lachièze, Jenneton sa servante, de Sauviat, etc. Victime : la Nation.
8. Jugement : 8 floréal an VIII. Motif : désertion et vol. Inculpé : Léonard Le Compte. Victime : François Tricard, meunier à La Briderie (Saint-Paul).
9. Procédure : 10 floréal an VIII (non lieu). Motif : infanticide. Inculpé : André Fougat, prisonnier de guerre à Limoges, caserne du Séminaire. Victime : Léonard Pailler, cinq ans.
10. Procès-verbal : 17 floréal an VIII. Pièce relative au suicide de Léonard Ruchaud (Saint-Paul).

⁵² Affaire instruite par le juge de paix de Sauviat. Dossier remis au directeur du jury d'accusation de Limoges.

11. Procédure : 8-19 floréal an VIII. Motif : voie de fait. Inculpés : François Xavier Limousin, Martial Margaine et Jean Tharaud (Limoges). Victime : Jouanny père et fils.
12. Procédure : 2 germinal-20 floréal an VIII. Motif : vagabondage. Inculpé : Raymond Dutard, cultivateur à Rouffignac (Dordogne).
13. Jugement : 22 floréal an VIII. Motif : vol et vagabondage. Inculpé : Pierre Deschamps, sans domicile.

L 1370

Procédures et jugements.

An VIII

1. Jugement : 22 floréal an VIII. Motif : filouterie. Inculpé : Jean Laroche, coiffeur (Vitrac, Corrèze). Victime : Lézaud.
2. Jugement : [22 floréal an VIII]. Motif : vol d'étoffe. Inculpés : Madeleine Pommier, épouse de Jacques Texier, chapelier rue Fromant (Limoges). Victime : Moranne, négociant.
3. Procédure : 4 pluviôse-30 floréal an VIII. Motif : tumulte à l'audience du tribunal, canton de Saint-Paul. Inculpés : Léonard et Bernard Nicot, cultivateur au lieu de Virolle (Neuvic).
4. Procédure : 18-30 floréal an VIII. Barget et Dijot, gendarmes à Saint-Léonard, prévenus d'avoir laissé évader Jean Raynaud, conscrit déserteur.
5. Procès-verbaux : 28 floréal-3 prairial an VIII. Jean Artaud, natif de Clermont, atteint de folie.
6. Procédure : 24 germinal-5 prairial an VIII. Motif : vol. Inculpé : Michel Beyly, volontaire dans la 56^e brigade. Victime : La Guerdan, cordonnier.
7. Procédure : 17 floréla-11 prairial an VIII. Motif : voyage sans passeport. Inculpés : Alexis Olivier, cordonnier, et Raymond Ricard, cultivateur (Saint-Sulpice, canton du Bugue, Dordogne).
8. Remise en liberté : 11 prairial an VIII. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : Bernard Sancholle, prêtre trinitaire (Limoges).
9. Procédure : 25 floréal-17 prairial an VIII. Motif : voie de fait. Inculpés : Léonard Roux dit Ninou, Léonard Roux dit Nenert et Marie Peyroux, leur mère (Peyrat). Victime : Léonarde Fraisseix, épouse Léonard Truffi.
10. Procédure : 14 prairial-3 messidor an VIII. Motif : voie de fait. Inculpés : Louis, Pierre et Jean Périlloux, cultivateurs au lieu de Lascaux (commune des Églises). Victimes : Pierre Vergniaud et Marie Périnaud.
11. Procédure : 6 prairial-7 messidor an VIII. Pièces concernant Louis Bacalade, homme de couleur natif de Saint-Domingue, atteint d'aliénation mentale.
12. Procédure : 2-15 messidor an VIII. Motif : vol de cochons. Inculpé : Léonard Boissière (Lagarde, commune de Saint-Denis-des-Murs). Victime : François Lalemande, meunier au moulin de Cheipou.

L 1371

Procédures et jugements.

An VIII

1. Procédure : 21 prairial-11 thermidor an VIII. Motif : voie de fait. Inculpés : François Nexon, épouse Cibot, rue Bélier (Limoges). Victime : Élie Gandois.

2. Procédure : 27 prairial-11 thermidor an VIII. Motif : voie de fait. Inculpé : Xavier Cramouzaud (Eymoutiers). Victime : Jacques Valériaud (Eymoutiers).
3. Procédure : 21 thermidor-1^{er} fructidor an VIII. Motif : voie de fait. Inculpé : Léonard Puyjoubert (Saint-Bonnet). Victime : Thérèse Martin.
4. Procédure : 9 floréal-4 fructidor an VIII. Motif : circulation de monnaie fausse. Inculpé : Gabriel Chapon, marchand d'Auvergne circulant en voiture. Victime : la Nation.
5. Procédure : 8-11 fructidor an VIII. Motif : vol de linge. Inculpé : Pierre Ambaud, boulanger, rue des Combes. Victime : Landon.
6. Procédure : 28 thermidor-13 fructidor an VIII. Motif : complicité d'évasion du nommé Louis Monerie. Inculpé : Psalmet Périer, concierge de la maison d'arrêt de Limoges.
7. Jugement : 15 fructidor an VIII. Motif : vol avec violence. Inculpés : Pierre Bonnet, déserteur, Pierre Bonnet dit Grisou, Martial Rougier, déserteur. Victime : Cambarède, officier de santé.
8. Procédure : 30 fructidor-4^e jour complémentaire an VIII. Motif : menaces. Inculpé : Jean Deschamps, cultivateur au Petit Pagnac (commune de Verneuil). Victime : Martial Bernard.
9. Procédure : 5^e jour complémentaire an VIII. Motif : vol de bois. Inculpé : Jean Yvernaud (Veyrac). Victime : Pierre Sénamaud Beaufort.

Tribunal de Bellac

L 1372

Procédures et jugements.

An IV-an VIII

1. Procédure : 24 fructidor an IV. Motif : vol d'aiguilles et de fil. Inculpé : Martial Baraqua, marchand cocassier, sans domicile fixe. Victime : Antoine Vergnaud à Nantiat.
2. Procédure : 14 floréal-21 thermidor an IV. Motif : coups et blessures. Inculpés : André Peyrotte, de Mortemart, et sa femme. Victime : Verdillat.
3. Procédure : 15 nivôse an VI. Motif : voies de fait. Inculpé : François Sornin, huissier à Morterol. Victime : Léonard Martin, cultivateur.
4. Procédure : 4 fructidor an VI. Motif : vol d'une jument. Inculpée : Madeleine Bayle, veuve de Pierre Ribière (La Nouaille, Dordogne). Victime : Mignarde, aubergiste à Limoges.
5. Procédure : 24 fructidor an VII. Motif : construction d'une écluse, inondation d'un pré. Inculpé : Pierre Forgemol, de Rancon. Victime : Jacques Tournois Lavaud.
6. Procédure : 15 messidor an VIII. Motif : vol divers. Inculpé : un individu répondant à s'appeler comme son père.
7. Procédure : 15 messidor an VIII (appel : 19 messidor an VIII). Motif : vol de planches. Inculpé : Pierre Jouilhac ou Jouilat de Darnat (Arnac-la-Poste). Victime : Robert Bernardoux.

Tribunal de Rochechouart

- L 1046 Procédures instruites contre des prévenus de délits ou de contraventions (affaires ayant donné lieu à condamnations).
Liasse. 287 pièces papier.
An VI
- L 1047 Procédures instruites contre des prévenus de délits ou de contraventions (affaires ayant donné lieu à condamnations).
Liasse. 124 pièces papier.
An VII
- L 1048 Procédures instruites contre des prévenus de délits ou de contraventions (affaires n'ayant pas donné lieu à condamnation).
Liasse. 330 pièces papier.
An VI
- L 1049 Procédures instruites contre des prévenus de délits ou de contraventions (affaires n'ayant pas donné lieu à condamnation).
Liasse. 193 pièces papier.
An VII
- L 1050 Plumitif de renseignements sur les prévenus cités devant le tribunal correctionnel de Rochechouart.
Registre. In-folio, 99 feuillets.
An IV-1811
- L 1051 Statistique des délits : états adressés chaque décade au commissaire du directoire exécutif près le tribunal correctionnel par les commissaires des administrations cantonales. - Correspondance y relative.
Liasse. 259 pièces papier.
An IV-an VII
- L 1052 « Second registre pour servir au tirage des jurés d'accusation et soumissions de cautions » devant le tribunal correctionnel de Rochechouart.
Registre. In-folio, 100 feuillets.
An V-an X

- L 1053 Enregistrement sommaire des lois et décrets transmis au tribunal correctionnel de Rochechouart.
Cahier. In-folio, 40 feuillets.
An IV
- L 1054 Enregistrement sommaire des lois et décrets transmis au tribunal correctionnel de Rochechouart.
Registre. In-folio, 100 feuillets.
An V-an VII
- L 1055 Enregistrement sommaire, des lois et décrets transmis au tribunal correctionnel de Rochechouart.
Cahier. In-folio, 201 feuillets.
An VII-an XIII
- L 1373 Registre des procédures adressées au directeur du jury de Rochechouart.
5 frimaire an V-28 février 1839
- L 1374 Registre des audiences du tribunal correctionnel de Rochechouart.
16 brumaire an IV-5 ventôse an V
- L 1375 Registre des audiences du tribunal correctionnel de Rochechouart.
15 ventôse an V-9 vendémiaire an VII
- L 1376 Registre des audiences du tribunal correctionnel de Rochechouart.
5 brumaire an VII-5 nivôse an X
- L 1377 Déclarations des prêtres désirant exercer leur ministère dans les communes de l'arrondissement. État récapitulatif
An IV-an IX
- L 1378 « Jugementz du tribunal de police des juges de paix de l'arrondissement déposés au greffe du tribunal correctionnel de Rochechouart par le directeur du juré pour servir de renseignement sur les délinquants en cas de récidive, conformément à l'art. 165 du titre premier du code des délits et des peines ».
An IV-an VIII
- L 1379 Registre de correspondance du tribunal de police correctionnelle séant à Rochechouart.
26 brumaire an IV-28 vendémiaire an VIII

L 1380 Registre pour servir aux visas des reconnaissances des greffiers du tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement et gardiens des maisons d'arrêt.

29 frimaire an IV-23 germinal an X

L 1381 Procédures et jugements.

An IV

1. Procédure : 8 prairial-9 vendémiaire an IV. Motif : refus de mandats en paiement d'une jument vendue par lui à Marie Magnoneau. Inculpé : Annet Boyer, de Biennac. Victime : Marie Magnoneau, épouse de Michel Sadry, de Rochechouart.

2. Procédure : 8 fructidor an III-28 frimaire an IV. Motif : rassemblement. Inculpé : Jean Chazelas, charbonnier à Marval.

3. Procédure : 29 nivôse an IV. Motif : rassemblement séditieux. Inculpé : Jacques Vandou, à Maisonnais.

4. Procédure : 4 pluviôse an IV. Motif : propos séditieux. Inculpé : Jean Filloux dit Lacroix, cultivateur à Saint-Mathieu.

5. Procédure : 4^e et 5^e jours complémentaires de l'an III-28 pluviôse an IV. Motif : vol de meubles. Inculpés : Pierre Périchou et Jeanne Berlant, sa femme, de Saint-Mathieu. Victime : Damet, instituteur.

6. Procédure : 12 germinal an III-16 ventôse an IV. Motif : sédition. Inculpés : Pierre Barbe, François Chabanne, Martial laloi, Léonard Faure, Pierre Cussaguet, Léonard Ramnoux, Léonard Massignac, de Saint-Mathieu. Victime : la municipalité.

7. Procédure : 24 ventôse an IV. Motif : vagabondage. Inculpée : Marguerite Moreau, de Saint-Christophe, commune de Brigueuil (Charente).

8. Procédure : 6 germinal an IV. Motif : dégâts dans la forêt de Rochechouart. Inculpés : Jean Roumagnac dit Barbet, Léonard Rateau, Léonard du Colombier dit Jacou, Mathieu Soury, François Bretenoux dit Paternie et autre Jean Roumagnac dit Grande Oreille, de Biennac et Rochechouart. Victime : la Nation.

9. Procédure : 25 germinal-30 floréal an IV. Motif : vol de barres de fer. Inculpé : François Morelon dit « Margaud », maçon à Saint-Cyr. Victime : aux fenêtres du ciroyen Ribeyreix.

10. Procédure : 23 novembre 1795 [sic]-10 prairial an IV. Motif : secours et correspondance avec des prêtres déportés. Inculpés : J.-B. Lamy, Armand Bernard, Jeanne Desvergues. Victime : la Nation.

L 1382 Procédures et jugements.

An IV

1. Procédure : 11-14 prairial an IV. Motif : voies de fait et dégâts. Inculpé : auteurs inconnus. Victime : Nenert à Saint-Laurent-sur-Gorre.

2. Procédure : 28 floréal-22 prairial an IV. Motif : infraction aux lois. Inculpés : Jean Cosse (Gorre), Simon Tamagnon (Saint-Cyr), Jean Parat (Saint-Cyr), Jean Vauzelle (Saint-Laurent-sur-Gorre), Pierre Bernard Cruveilhaer (Dournazac), tous ministres du culte catholique, et autres.

3. Procédure : 16-25 prairial an IV. Motif : faux en écritures publiques. Inculpé : Léonard Rousseau lafarge (Rochechouart).
4. Procédure : 13-29 prairial an IV. Motif : voies de fait. Inculpé : André Boubi (Saint-Cyr). Victime : Léonard Irat.
5. Procédure : 29 prairial an IV. Motif : menaces et calomnies. Inculpés : plusieurs citoyens de Saint-Victurnien. Victime : Maublanc (Saint-Victurnien).
6. Procédure : 30 prairial-12 messidor an IV. Motif : voies de fait. Inculpé : Léonard Soury. Victime : Jeanne Faure, servante de Jean Duqeyroix dit du Mity (Saint-Mathieu).
7. Procédure : 18 messidor-6 thermidor an IV. Motif : culte en dehors de l'église. Inculpé : Singraud, ministre du culte catholique à Saint-Junien.
8. Procédure : 13-15 fructidor an IV. Motif : mendicité. Inculpé : Jean Soupé, journalier demeurant chez Jacques Bonnaud, rue des Petites maisons à Limoges.
9. Procédure : 16 fructidor an IV. Motif : échange de coups et blessures. Inculpés : Jean Boulesteix dit Leblanc et sa femme Catherine Barrière, de Rochechouart. Victimes : Léonard Boulesteix et Suzanne Soulat son épouse (demandeurs).

L 1383

Procédures et jugements.

An V

1. Procédure : 7 ventôse an III-22 vendémiaire an V. Motif : vol d'effets publics. Inculpé : Jean Chaleix, fermier à Oradour-sur-Glane. Victime : la Nation.
2. Procédure : 3 vendémiaire-2 brumaire an V. Motif : divagation de bétail dans la forêt de Rochechouart. Inculpé : Léonard Colombier, cultivateur à Biennac. Victime : la Nation.
3. Procédure : 15 vendémiaire-6 brumaire an V. Motif : voie de fait. Inculpés : Pierre Graterolle, fabricant de papier, et Junien Bastier (Saint-Junien). Victime : Jacques Fauriaud (Saint-Junien).
4. Procédure : 23 brumaire-15 frimaire an V. Motif : assassinat. Inculpé : Mathieu Laguyonnie, cultivateur à Cussac. Victime : Marie Puybaraud veuve Paulet (même lieu).
5. Procédure : 25 brumaire-18 frimaire an V. Motif : coupe et vol de bois en forêt de Rochechouart. Inculpés : Jean Bouchaud dit Jalinet et Léonard Montibus (le Boisvieux, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre). Victime : la Nation.
6. Jugement : 7 nivôse an V. Motif : coupe et vol de bois en forêt de Rochechouart. Inculpés : René Goujeaud et Jacques Maferat à Rochechouart. Victime : la Nation.
7. Procédure : 5-7 nivôse an V. Motif : voies de fait. Inculpés : Martial Vieilletoile, Mathieu Giry et Guillaume Reyjasse (Saint-Bazile). Victime : Pierre Mandon Lathuilière (Saint-Bazile).
8. Jugement : 17 nivôse an V. Motif : coupe et vol de bois en forêt de Rochechouart. Inculpés : François Blancher dit Maisonnais et Louis Verger dit Grand Michel. Victime : la Nation.

9. Procédure : 16 floréal-20 nivôse an V. Motif : vol d'argenterie. Inculpé : Jacques Lacombe-Laborie (Saint-Cyr). Victime : Desnoyer (Saint-Laurent-sur-Gorre).

10. Jugement : 26 nivôse an V. Motif : coupe et vol de bois en forêt de Rochechouart. Inculpé : Jean Malaignas (Biennac). Victime : la Nation.

L 1384

Procédures et jugements.

An V

1. Procédure : 15 nivôse-12 pluviôse an V. Motif : vol de grain. Inculpé : Pierre Moreau, cultivateur à La Pouze (Oradour-sur-Vayres). Victime : François Andrieux dit Quatre Sol, laboureur (même lieu).

2. Procédure : 28 prairial an IV-26 pluviôse an V. Motif : vol de matériaux à la démolition du château d'Oradour-sur-Glane. Inculpé : Joseph David Bonneau (Oradour-sur-Glane).

3. Procédure : 26 pluviôse-2 ventôse an V. Motif : vol de mobilier. Inculpés : Marie Gaillard, Gauthier Biossac, journalier, et Jeanty, cordonnier à Saint-Junien. Victime : Jean Ducourtieux (Saint-Junien).

4. Procédure : 27 pluviôse-12 ventôse an V. Motif : vol de poissons à l'étang de la Vérie. Inculpés : Léonard Léger, Jean Léonard, Jean Cibert, Pierre Léonard, Léonard Rougier, Léonard Faure, Junien et Michel Besse (Verneuil).

5. Jugement : 15 ventôse an V. Motif : abus d'hospitalité. Inculpé : Jean Baptiste Declareuil dit Dussoulier (Limoges). Victime : Paul Barbe, cultivateur à La Valade (Saint-Laurent-sur-Gorre).

6. Jugement : 30 germinal an V. Motif : vol de bois dans la forêt de Jean-Baptiste Gay-Nexon à Cognac. Inculpés : Léonard Vigier, Léonard Rossignol, Jean Lavaud, Jean Tarnaud, Jean Bernard, Jean Rougier, Léonard Grenier, Jean Montibus (Cognac). Victime : Paul Barbarin Durivaud, fondé de pouvoir de Jean-Baptiste Gay-Nexon à Cognac.

7. Procédure : 17 floréal-3 prairial an V. Motif : maraudage et vol dans les propriétés d'André Thomas. Inculpés : Léonard Boulesteix et Jean Brun, demeurant à Chassagne, commune de Biennac. Victime : André Thomas.

8. Procédure : 17-20 prairial an V. Motif : divagation de bêtes en forêt de Rochechouart. Inculpé : François Pommeroulie, au lieu des Bordes (Biennac). Victime : la Nation.

9. Procédure : 24 prairial-1^{er} messidor an V. Motif : injures. Inculpé : Pierre Vallageas dit Barthol (Champagnac). Victime : François Dureisseix laserve (Champagnac).

10. Procédure : 20 prairial-9 thermidor an V. Motif : coupe et vol de bois en forêt de Rochechouart. Inculpé : Louis [...] (Saint-Auvent). Victime : la Nation.

11. Procédure : 7-16 thermidor an V. Motif : voies de fait. Inculpé : Pierre Bertrand, cultivateur (Maisonnais). Victime : Léonard Brandy, cultivateur (Maisonnais).

12. Jugement : [19 thermidor an V]. Motif : voies de fait. Inculpé : Jean Broussaud (Saint-Martin-de-Jussac). Victime : Pierre Dumont.

13. Jugement : 24 thermidor an V. Motif : voies de fait. Inculpés : Léonard Jallageas et son épouse Suzanne Pallier. Victimes : Jean Montoux et Marguerite Pallier son épouse.

An VI

1. Procédure : 28 fructidor an VI-19 frimaire an VII. Motif : sédition nocturne, désertion. Inculpé : François Ducourtieu dit Binet (Chadaleix, commune de Maisonnais en Charente).
2. Procédure : 20 pluviôse-21 ventôse an VI. Motif : vol de bois en forêt de Puibonieux. Inculpés : Antoine Roulhac, Jean Monnerie, Antoine Desbordes, Jean Chambon, Élie Auriat (Massaloux, commune de Gorre). Victime : la Nation.
3. Procédure : 15-16 thermidor an VI. Motif : voies de fait. Inculpé : Blaise Baps, d'Aglère Neuve (Puy-de-Dôme). Victime : Alleri, préposé à la barrière de Saint-Junien.
4. Procédure : 9 brumaire-14 fructidor an VI. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : François Bonnot, meunier au moulin de la Reberolle (Flavignac).
5. Jugement : 29 fructidor an VI. Motif : passage en fraude de chevaux. Inculpé : François Gallois, homme à gage du citoyen Raymond Cybard, aubergiste à Saint-Junien.

An VII

1. Procédure : 29 fructidor an VI-9 vendémiaire an VII. Motif : vol de hardes. Inculpée : Jeanne Malo, femme à gages. Victime : Hugonnaud Rivaud, aubergiste à Saint-Mathieu.
2. Procédure : 29 vendémiaire-5 brumaire an VII. Motif : refus de payer le droit des barrières. Inculpé : Jean Chaleix, marchand à Oradour-sur-Glane.
3. Procédure : 30 thermidor an VI-5 brumaire an VII. Motif : refus de payer le droit de douane. Inculpés : Capucin, roulier du citoyen Lalande, des Quatre-Vents (Verneuil), et Lalande.
4. Procédure : vendémiaire-9 brumaire an VII. Motif : injures graves. Inculpés : Pierre et Jean Barouveau, meuniers au moulin de Rouffignac. Victime : Simon Dubanc, agriculteur à Cognac.
5. Procédure : 28 fructidor an VI-9 brumaire an VII. Motif : refus de payer le droit des barrières. Inculpés : Jean Laluc, Jean Maubeit, rouliers ; complices pour faciliter la soustraction : Siméon Berthet, aubergiste, Philippe Vincent Soulougnac, cordonnier (Saint-Junien).
6. Procédure : 23 vendémiaire-10 brumaire an VII. Motif : complicité d'évasion. Inculpé : Jean Simonnet, concierge de la maison d'arrêt de Rochehouart.
7. Procédure : 12-17 brumaire an VII. Motif : voies de fait. Inculpés : Léonard Clavaud (neveu) dit Ninachou, cultivateur à Lavallade (Oradour-sur-Glane). Victime : Jean Clavaud (oncle) dit Piquelièvre (même lieu).
8. Procédure : 23 brumaire-11 frimaire an VII. Motif : mendicité. Inculpé : François Basque, vigneron à Garat (Charente).
9. Procédure : 14-17 frimaire an VII. Motif : coupe et vol de bois. Inculpé : Pierre Lathière dit Catifi, journalier à Rochehouart. Victime : Jude Larivière, maître de forges.

10. Procédure : 19-23 frimaire an VII. Motif : rixe. Inculpés : Mathieu Bigaud, Philippe Buisson et Pierre Chabaudie, (Pressignac).
11. Procédure : 5-23 frimaire an VII. Motif : complicité d'évasion de Martial Vakllegeas. Inculpé : Martial Dufour, menuisier à Oradour-sur-Glane.
12. Procédure : 24 frimaire-7 nivôse an VII. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : Jean Étienne Thévenet chapellier, natif du département du Rhône.
13. Procédure : 16 frimaire-9 nivôse an VII. Motif : assassinat. Inculpé : Jean Dumas, agriculteur (Saint-Bazile). Victime : François Boulesteix.
14. Procédure : 17 frimaire-9 nivôse an VII. Motif : vol de bois en forêt de Lascaix (Saint-Cyr). Inculpés : François Forestier, Pierre de Lagarde, Léonard Joinaud (tous de Saint-Cyr).
15. Procédure : 26 fructidor an VI-9 nivôse an IX. Motif : recel de déserteurs. Inculpé : Soumagne Laserve, agriculteur à Chadaleix (Maisonais).
16. Procédure : 12 frimaire-1^{er} pluviôse an VII. Motif : vol de bois. Inculpés : Louis Petit dit Flamenchou, Jean Barbier, François Boin dit La Vigneur, cultivateurs à Dournazac. Victime : Léonard Giry Laboucherie (Dournazac).
17. Jugement : 9 pluviôse an VII. Motif : vol. Inculpé : Pierre Mandon Thuillière, cultivateur à Saint-Bazile. Victime : Jean Ribière Raverlat.

L 1387

Procédures et jugements.

An VII

1. Procédure : 22 nivôse-9 pluviôse an VII. Motif : délit forestier en forêt de Saint-Auvent. Inculpé : Bertrand Pacaud, homme à gage de Léonard Bourdet à Biennac. Victime : la Nation.
2. Procédure : 23 nivôse-9 pluviôse an VII. Motif : voies de fait. Inculpé : Pierre Vallageas, meunier à Saint-Cyr. Victimes : Jean Morelon et Françoise Devoyon, sa femme.
3. Procédure : 22 nivôse-9 pluviôse an VII. Motif : délit forestier. Inculpés : Jacques Jallageas et Léonard Lévêque (Biennac).
4. Procédure : 15 frimaire-10 pluviôse an VII. Motif : rébellion et voies de fait. Inculpés : Martial Dureyceix Lagrange, boucher, son épouse Pétronille Brun, Claire Chatenet et autres à Dournazac. Victimes : les gendarmes.
5. Procédure : 18 pluviôse an VII. Motif : recel de déserteurs. Inculpé : Louis Duqueyroix dit Barbe (Saint-Mathieu).
6. Procédure : 22-23 pluviôse an VII. Motif : résistance à la force armée. Inculpé : Simon Paignoux, homme à gage du citoyen Joubert à Rouffiac (commune de Saint-Auvent).
7. Procédure : 5-28 pluviôse an VII. Motif : recel de réquisitionnaire. Inculpé : Jean Retier dit Jean Rousseau, cultivateur à Marval.
8. Procédure : 22 brumaire-4 ventôse an VII. Motif : deux procès-verbaux relatant une chute accidentelle dans un puits ou un crime. Victime : Gabriel Barre à Cussac.
9. Procédure : 7 nivôse-8 ventôse an VII. Motif : défaut de déclaration de la naissance d'un enfant. Inculpé : Léonard Bancaud dit Jary, meunier au moulin de la Boiserie (commune de Champagnac).
10. Procédure : 15 nivôse-8 ventôse an VII. Motif : recel de déserteur. Inculpé : François Chainé, cultivateur à Chaillac.

11. Procédure : 6 frimaire-23 ventôse an VII. Motif : voies de fait. Inculpé : Annet Cagot, du lieu des Vignaud (Étagnac). Victime : l'un des préposés à la barrière.
12. Procédure : 11-17 germinal an VII. Motif : coupe d'un arbre. Inculpé : Annet Vigier dit Maitre, cultivateur à Saint-Junien. Victime : Jeanne Preneuf, veuve de Jean Colombier, remariée avec Léonard Martinat.
13. Jugement : 17 germinal an VII. Motif : voie de fait. Inculpé : Léonard Lachenin, cultivateur à La Ribière (Pageas). Victime : Martial Lapommeroulie, cultivateur.
14. Procédure : 29 ventôse-21 germinal an VII. Motif : vol de dindes. Inculpé : Pierre Tourissaud, journalier à Maisonnais. Victime : Antoine Larret, aubergiste à Maisonnais.
15. Procédure : 23 pluviôse-11 floréal an VII. Motif : soustraction de déserteurs aux poursuites exercées contre eux. Inculpés : Guilhen Roulaud dit Guilhebaud (Saint-Cyr) et François Dournou.
16. Procédure : 24-29 floréal an VII. Motif : voies de fait et assassinat. Inculpés : Joseph Périgord et sa femme Marguerite Moreau, François Périgord et sa femme Catherine Barrière (Saint-Junien). Victimes : Laurent Chabaudie et Anne Périgord.
17. Procédure : 7 ventôse-14 messidor an VII. Motif : assassinat. Inculpé : auteurs inconnus. Victime : Lavillate, d'Oradour-sur-Vayres (en réalité, Lavillate est tombé à la rivière en passant le pont).

L 1388

Procédures et jugements.

An VIII

1. Procédure : 1^{er}-14 vendémiaire an VIII. Motif : rassemblement et meurtre. Inculpés : Pierre Allegraud dit Tembournio, soldat au bataillon auxiliaire de la Haute-Vienne, et autres. Victime : l'agent municipal de la commune de Saint-Victurnien.
2. Procédure : 29 fructidor an VII-20 vendémiaire an VIII. Motif : voies de fait. Inculpé : Louis Dhabert, maçon (Saint-Junien). Victime : Jean Vidal (Brigueil).
3. Procédure : 7 fructidor an VII-23 vendémiaire an VIII. Motif : injures à l'agent de la commune, en fonctions. Inculpé : Jeanne Françoise Gattebois, épouse Merlin (Saint-Victurnien).
4. Procédure : 25 fructidor an VII-27 vendémiaire an VIII. Motif : voyages sans passeport. Inculpé : Joseph Bordas, de Champagnac (commune de la Croisille).
5. Jugement : 12 brumaire an VIII. Motif : vol de draps de lit. Inculpé : Jean Antoine Gellique, Gelesky ou Gelky, polonais. Victime : l'auberge où il était logé à Saint-Junien.
6. Procédure : 28 vendémiaire-10 frimaire an VIII. Motif : complicité d'évasion de trois prêtres. Inculpé : Léonard Monteletany, concierge de la maison de sûreté à Saint-Junien.
7. Procédure : 20 brumaire-10 frimaire an VIII. Motif : assassinat. Inculpé : Martial Lacroix, cultivateur à Saint-Mathieu. Victime : Léonard Bordas dit Bourissou.

8. Procédure : 15 vendémiaire-10 frimaire an VIII. Motif : recel d'émigré. Inculpé : Michel Restou dit Jolicoeur, cultivateur à Chassagne (Videix).
9. Procédure : 6 brumaire-15 frimaire an VIII. Motif : voies de fait. Inculpés : Jean Fargeas et Pierre Beaumatin, colons au lieu de la Chantraudie, commune de Marval. Victime : André Azerondy (hongrois d'origine).
10. Jugement : 21 nivôse an VIII. Motif : recel de conscrits. Inculpé : Jean Duterrier, cultivateur à Fougeras (Pensol).
11. Procédure : 21 nivôse-1^{er} pluviôse an VIII. Motif : vol de linge. Inculpés : Joseph Amalbert et Jean Fage, militaires. Victime : Pierre Lavergne (Saint-Junien).
12. Procédure : 16-22 pluviôse an VIII. Motif : voies de fait. Inculpés : Pierre Soury, cultivateur à Vayres, et François Denis, meunier au moulin de Pouveraud (Vayres). Victime : Jacques Michel, cultivateur au hameau du Breuil (Vayres).
13. Procédure : 30 pluviôse-23 ventôse an VIII. Motif : voyage sans passeport et propos séditieux. Inculpé : Antoine Delmas, marchand colporteur originaire du Cantal.
14. Procédure : 3 pluviôse-23 ventôse an VIII. Motif : vol. Inculpé : Louis Vouzelaud, cultivateur (Biennac). Victime : Suzanne Janot, veuve de Martial Vouzelaud (même lieu).
15. Procédure : 15-24 germinal an VIII. Motif : voies de fait. Inculpé : Jean Giraud, cultivateur à Forgeas (Saint-Bazile), tuteur de la victime. Victime : Jean Faure, dit Carabin.
16. Jugement : 17 germinal an VIII (requête d'appel : 25 germinal an VIII) . Motif : outrages par paroles et par action. Inculpé : Jean Baptiste Simon Ribardy, agriculteur (Saint-Junien). Victime : Marie Besse, femme de Mathieu Beau, cordonnier (Saint-Junien).
17. Procédure : 21 ventôse-3 floréal an VIII. Motif : mendicité et voyages sans passeport. Inculpé : Jean Cassaigne ou Cassagne, originaire de la commune de Fontgalot, arrondissement de Sarlat (Dordogne).
18. Procédure : 23 ventôse-6 floréal an VIII. Motif : voies de fait. Inculpés : Jean Desport et Marie Puibaraud son épouse (Cussac). Victimes : Pierre Morange et sa femme Marie Chanudaud.

L 1389

Procédures et jugements.

An VIII

1. Procédure : 6-9 floréal an VIII. Motif : échange de coups. Inculpés : Raymond Ribette dit Catelaud et Jean Belier dit Grospiere (Pressignac, Charente).
2. Procédure : 25 ventôse-10 floréal an VIII. Motif : empoisonnement. Inculpé : Pierre Chareille dit Daniel, blanchisseur à Saint-Junien. Victimes : Marie Négrier et Anne Merlias.
3. Procédure : 15-19 floréal an VIII. Motif : voies de fait. Inculpé : Jean Clavelle, journalier (Saint-Laurent-sur-Gorre). Victime : Pierre Verger.
4. Procédure : 25-28 prairial an VIII. Motif : voies de fait et injures. Inculpée : Marie Calaud, femme à gage (Saint-Laurent-sur-Gorre). Victime : Jeanne Goursaud, femme de Jean Forestier (Saint-Laurent-sur-Gorre).

5. Procédure : 7 prairial-1^{er} messidor an VIII. Motif : mendicité hors de son canton. Inculpé : Jean Laval, de Vertaillat, commune de Ribérac (Dordogne).
6. Procédure : 4-11 messidor an VIII. Motif : voies de fait. Inculpés : Jean et Jean-Baptiste Teillet, bouchers à Saint-Junien. Victime : Martial Tisseuil (Saint-Junien).
7. Procédure : 16 floréal-24 messidor an VIII. Motif : vol. Inculpé : Léonard Champarnaud, cultivateur à Fargeas (Vicq). Victime : Guillaume Chatard, du lieu de Nouilhac (Vicq)
8. Procédure : 6-28 messidor an VIII. Motif : prévenu d'avoir troublé la tranquillité publique. Inculpé : Jean Giry, cultivateur à Dournazac.
9. Procédure : 29 messidor-4 thermidor an VIII. Motif : voies de fait. Inculpé : Jean Grangier dit Flauraud, aubergiste à Rochechouart. Victime : Jean Bouthineaud (Rochechoart).
10. Procédure : 19 messidor-9 thermidor an VIII. Motif : injures et voies de fait. Inculpés : Pierre élie David, Marie Négrier et marie périgord (Saint-Victurnien). Victime : Anne Bardoular Laplanche, épouse Négrier Beaumont (Saint-Victurnien)
11. Procédure : 11-21 thermidor an VIII. Motif : voies de fait. Inculpée : Léonarde Andrieux, veuve de Léonard Pommeroulie, du hameau des Bordes (Biennac). Victimes : Marie Chantazaud et Jean Roche.
12. Procédure : 18 thermidor-1^{er} fructidor an VIII. Motif : coupe d'un arbre en forêt de Rochechouart. Inculpé : Pierre Colombier dit Jean Farine, cultivateur à Roumagnac (Biennac). Victime : la Nation.
13. Jugement : 1^{er} fructidor an VIII (appel : 9 fructidor an VIII). Motif : voies de fait. Inculpé : Jean Barrière, cultivateur (Champsac). Victime : François Barrière, cultivateur (Champsac).
14. Procédure : 19-21 fructidor an VIII. Motif : voies de fait. Inculpés : Jean-Baptiste Deserce, Jean Gaudy (Saint-Junien). Victime : Marie Richard (même lieu).
15. Procédure : 19-21 fructidor an VIII. Motif : voies de fait. Inculpé : François Dedonet, meunier au moulin du Chatelard (Saint-Junien). Victime : Anne Vevaud, femme de Martial Gautier.

Tribunal de Saint-Junien

L 1045

Registres des audiences du tribunal de police correctionnelle de la ville et canton de Saint-Junien.- Expédition d'un jugement rendu par ce tribunal.

Liasse. 3 cahiers in-quarto, ensemble 104 feuillets.

An III

Tribunal de Saint-Yrieix

- L 1056 Jugements rendus par le tribunal de police correctionnelle séant à Saint-Yrieix.
Registre. In-folio, 139 feuillets.
An IV-an VIII
- L 1057 Plumitif de renseignements sur les prévenus cités devant le tribunal correctionnel de Saint-Yrieix.
Registre. In-folio, 195 feuillets.
An IV-an XI
- L 1058 « Registre destiné à inscrire les procès-verbaux relatifs au tirage des jurés d'accusation, les procès-verbaux concernant leurs délibérations, les ordonnances rendues par le directeur du jury et autres actes, ainsi que les actes d'accusation et les ordonnances de prise de corps », pour l'arrondissement de Saint-Yrieix.
Registre. In-folio, 240 feuillets.
An V -1811
- L 1059 Enregistrement sommaire des lois et arrêtés transmis au tribunal correctionnel de Saint-Yrieix.
Registre. In-folio, 160 feuillets.
An IV-1806
- L 1390 Registre des appels des jugements de police correctionnelle de Saint-Yrieix.
4 messidor an V-18 avril 1845
- L 1391 Listes des jurés qui doivent concourir chaque trimestre à la formation du jury d'accusation.
An IV-an VIII
- L 1392 Pièces diverses (très mauvais état).
An IV-an VII
- L 1393 Pièces diverses (correspondance, très mauvais état, affiches servant de chemise).
An IV-an VII

L 1394

Procédures et jugements.

An IV

1. Procédure : 30 ventôse-4 germinal an IV. Motif : ont coupé les branches d'un arbre appartenant à la Nation. Inculpés : Jean Bonnet dit Toupetit, tailleur, et Léonard Villemoneix (Saint-Yrieix). Victime : la Nation.
2. Procédure : 12-26 floréal an IV. Motif : infanticide. Inculpée : Jeanne Debort ou Debord, servante de Jean Soira au lieu de Cubertafon (Coussac).
3. Procédure : 16-26 floréal an IV. Motif : insultes à la municipalité et aux gendarmes à Rochechouart. Inculpés : Pierre Lafond, Pierre Lachaize, Jean Deroumagnac, André Babiole, Jean Lévêque, Pierre Chapeau, etc. Victime : la Nation.
4. Jugement : 27 floréal an IV. Motif : voie de fait et excès. Inculpé : Pierre Ilandier, cultivateur au lieu de Masmarie (Saint-Yrieix). Victimes : Pierre et Léonard Mazabraud (ses beaux-frères).
5. Jugement : 1^{er} thermidor an IV. Motif : contravention à la loi. Inculpé : Pierre Deleron, prêtre de la commune du Chalard. Victime : la Nation.
6. Jugement : 3 thermidor an IV. Motif : propos séditieux, menaces de mort. Inculpé : Pierre Blondi, de Coussac, déserteur. Victime : la Nation.

L 1395

Procédures et jugements.

An V

1. Procédure : 6-9 brumaire an V. Motif : vol de fer et de foin. Inculpés : Jean Delage, cloutier à Jumilhac, et Jean Géry. Victime : la Nation.
2. Procédure : 18 messidor an IV-7 frimaire an V. Motif : vol d'effet. Inculpé : Domminge Aubin (Bussière-Galant). Victime : Léonard Rabier.
3. Jugement : 23 nivôse an V. Motif : voie de fait. Inculpé : Léonard Foussard (Saint-Yrieix). Victime : Pierre Bourdeau (plaignant).
4. Jugement : 5 pluviôse an V. Motif : désobéissance aux ordres pour le service de la colonne mobile de Saint-Yrieix. Inculpés : Louis Antoine Dugareau, Antoine Duléry, Antoine Villemoureix, Guillaume Raymond, Noël-Rémi Enselme Petit Pressigny.
5. Jugement : 8 prairial an V. Motif : voie de fait. Inculpées : Anne Rousset et Catherine Geoffroi, mère et fille (Saint-Yrieix). Victime : Izabeau Geoffroi.
6. Procédure : 10-21 prairial an V. Motif : incendie de bois. Inculpé : barri (Leyssard près le hameau de Masvieux). Victime : Gautier Dussoub.
7. Jugement : 6 messidor an V. Motif : voie de fait et excès. Inculpée : Jeanne Bellarbre, épouse de Jean Barget, du lieu de Villeneuve (Vicq). Victimes : les filles de Jean Devilleneuve.
8. Jugement : 8 messidor an V. Motif : voie de fait. Inculpé : Gile Lapeyre dit le Fauvet. Victime : Pierre Bossoli.

9. Procédure : 18 messidor an V⁵³. Motif : vol de draps. Inculpé : Yrieix Passerieux (Le Chalard), remis en liberté. Victime : Anne Dinematin (Le Chalard).
10. Procédure : 26-29 messidor an V. Motif : propos séditieux. Inculpés : Gilibert Rigal et Anne Dupin (Saint-Yrieix). Victime : la Nation.
11. Procédure : 23 frimaire-17 thermidor an V. Motif : vol de bois en corde dans la forêt des Cars. Inculpés : Charles Gache, Léonard Degorsat, Françoise Devaloux et autres, canton de Châlus. Victime : Jude Larivière.
12. Procédure : 7-13 fructidor an V. Motif : voie de fait. Inculpé : Jean Parouteau (Coussac). Victime : Anne Golfier, épouse de François Sayné.
13. Procédure : 12-26 fructidor an V. Motif : vol de chanvre, gerbe, foin, pommes de terre. Inculpés : Pierre Gourbat dit Grand Sau, Françoise Deschamps son épouse, et leur fille Anne Gourbat, habitants du hameau du Bois de Bouluaris (Saint-Yrieix). Victime : Guillaume Bonnet (Saint-Yrieix).

L 1396

Procédures et jugements.

An VI

1. Procédure : 11 vendémiaire an VI. Inculpé : André Valade, tisserand (Coussac).
2. Procédure : 28 vendémiaire-8 frimaire an VI. Motif : délit sur l'arbre de la liberté. Inculpé : Germain Andrieu dit Goguelu (Saint-Germain-les-Belles).
3. Procédure : 24 brumaire-2 pluviôse an VI. Motif : tentative d'incendie sur sa maison. Inculpée : Jeanne Granger épouse de Jouffre Lamoureux (Quinsac).
4. Procédure : 30 brumaire-25 pluviôse an VI. Motif : voies de fait. Inculpé : Jean Grimaud, journalier (Bussière-Galant). Victime : Clément Charme, cultivateur.
5. Procédure : 7 prairial-4 ventôse an VI. Motif : vol de draps de lit. Inculpée : Anne Renaudie, épouse d'Yrieix Passerieux (Le Chalard). Victime : Jeanne Dinematin.
6. Relaxe : 29 germinal an VI. Motif : coupe et vol de plusieurs arbres. Inculpé : Jean Fargot, cultivateur à Jumilhac. Victime : Jeanne Teytut, veuve Reydi.
7. Procédure : 8 floréal-3 prairial an VI. Motif : voies de fait. Inculpés : Pierre Faucher et Léonarde Garnerie (Leysenne, commune de Magnac). Victime : Vasset, servante d'Albin (même lieu).
8. Procédure : 16 ventôse-21 prairial an VI. Motif : vol d'effets. Inculpé : Pierre Lhéritier dit Micalet (Ladignac). Victime : Michel Maud, notaire à La Meyze.
9. Procédure : 20 floréal-9 messidor an VI. Motif : prévenu d'avoir pêché dans l'étang de Bessoux et y avoir jeté du poison. Inculpé : Léonard Labrunie (Ladignac). Victime : Georges Amonsul, maître de forge à La Roche-l'Abeille.
10. Procédure : 6 thermidor-20 fructidor an VI. Motif : pêche prohibée et empoisonnement de la rivière Laloup. Inculpés : Pierre Nouhaud dit Brondi, tisserand, Raymond Mazabraud et Emeri Lamothe, tisserands (Saint-Yrieix).

⁵³ Procédure instruite par le juge de paix de La Roche-l'Abeille. Dossier déposé au greffe du jury de Saint-Yrieix le 18 messidor an V.

11. Procédure : 1^{er}-28 fructidor an VI. Motif : menace de mort. Inculpé : Jean Cubertafon, cultivateur (Coussac). Victime : Jean Dupuis (Pierrefiche, commune de Coussac).

12. Procédure : 9-29 fructidor an VI. Motif : faux témoignages dans l'affaire entre Léonard, Jacques et Anne Coissac, et André et Bertrand Forgeron. Inculpée : Jaquette Partonnau dite Ceuilleronne, bergère, épouse de Léonard Courdeau.

13. Procédure : 17 fructidor-5^e jour complémentaire an VI. Motif : vol de planches. Inculpé : Léonard Nicolas, cultivateur (Vicq). Victime : Pierre Coudert.

L 1397

Procédures et jugements.

An VII

1. Procédure : 28 vendémiaire-28 brumaire an VII. Motif : vagabondage. Inculpée : Françoise Coirieix, couturière à Reynac, commune Despira (Puy-de-Dôme).

2. Procédure : 29 brumaire-30 frimaire an VII. Motif : vagabondage. Inculpé : Paul Martin, charpentier, se disant natif de Stergan (Hongrie).

3. Procédure : 29 vendémiaire-9 pluviôse an VII. Motif : voies de fait. Inculpé : Jean Bayle, cultivateur à Boislaroussie (Coussac). Victime : Marguerite Macoumeire, épouse de Jean Meytraud (même lieu).

4. Jugement : 9 ventôse an VII. Motif : pacage de bétail dans les bois de la victime. Inculpés : Jean Foucaud Matembert, Jean Biaugeau, Jean Célerier, François Célerier et Antoine Demai (Saint-Yrieix). Victime : Marguerite Valette veuve Lamechenie.

5. Procédure : 22 prairial an VII. Motif : accusé d'avoir tué le chien de garde de la victime. Inculpé : Aubin Moiraud, tailleur d'habit. Victime : Jean Tallet, cultivateur à Mesurat (Saint-Yrieix).

6. Procédure : 19-27 prairial an VII. Motif : recel de conscrits et déserteurs. Inculpé : Léonard Pintou (Cirat, commune de La Porcherie).

7. Procédure : 7 prairial-3 messidor an VII. Motif : divagation et pacage de bétail dans les bois nationaux. Inculpés : François Dujardin, Thibaud Dujardin, Louis Combret, marchands ; Michel Escorne, maréchal ferrant ; Pierre Duclaud, aubergiste (tous de Saint-Yrieix).

8. Procédure : 21 prairial-8 messidor an VII. Motif : pêche prohibée. Inculpés : Pierre Valette, cultivateur, et Aubin Grenier dit Binet, forgeron à La Serrie (Coussac).

9. Procédure : 20 pluviôse-14 messidor an VII. Motif : voies de fait. Inculpé : Guineau, cultivateur à Marsat (Coussac). Victime : Jean Parouteau, cultivateur (même lieu).

10. Procédure : 22 prairial-12 thermidor an VII. Motif : vol de pierres. Inculpé : Pierre Delage, cloutier (Saint-Yrieix). Victime : la commune.

11. Procédure : 22 floréal-12 thermidor an VII. Motif : coupe et vol de bois en forêt de Ribeyreix. Inculpé : Jean Chausse, propriétaire au hameau de Charanna (Ladignac). Victime : la Nation.

12. Procédure : 25 thermidor an VII (deux pièces relative au cautionnement des inculpés). Motif : voies de fait. Inculpés : Pierre Tarrade, Bernard Faucher,

Antoine Célerier, Antoine Chameau, François Maupion, Francis Texier.
Victimes : Laurent Lami et Jean Brondeau.

13. Procédure : 10 messidor-25 thermidor an VII. Motif : désobéissance aux ordres de la garde nationale. Inculpés : Bernard Picot, tisserand, Jean Narde, journalier, Jean Mourinau dit Mayoneix, journalier, et Pierre Château, scieur de long (tous de Coussac).

14. Procédure : 30 thermidor-4 fructidor an VII. Motif : prévenu d'avoir jeté de la chaux dans la rivière. Inculpés : Pierre Maison, garde moulin des Prés (près de Saint-Yrieix) et Jean Moreau dit le Tric, boucher (Saint-Yrieix).

15. Procédure : 28 thermidor-12 fructidor an VII. Motif : voyage sans passeport. Inculpé : Jean Mazeau dit Lisat, hameau du Grand Bonne (Saint-Hilaire-Bonneval).

16. Procédure : 5 pluviôse-22 fructidor an VII. Motif : vol et abus de confiance. Inculpé : Germain Roux, cultivateur (Coussac). Victime : Pierre Martin, cultivateur (Saint-Vitte).

L 1398

Procédures et jugements.

An VIII

1. Procédure : 19 fructidor an VII-1^{er} vendémiaire an VIII. Motif : vagabondage. Inculpé : Pierre Aupetit dit Chanteire, (La Bregère, commune de Saint-Cyr-les-Champagnes, Dordogne).

2. Procédure : 26 messidor-5 vendémiaire an VIII. Motif : recel de conscrits. Inculpé : Léonard Duredon, cultivateur (La Porcherie).

3. Procédure : 1^{er} jour complémentaire an VII-4 brumaire an VIII. Motif : quête dans plusieurs hameaux. Inculpé : Jean Michelet, ministre du culte (Coussac).

4. Procédure : 24 fructidor an VII-12 brumaire an VIII. Motif : vol de pommes de terre et haricots. Inculpés : Jean Géry ou Jari dit Géry, et Jean Rebeyrol, menuisier (Saint-Yrieix).

5. Procédure : 15 thermidor-15 brumaire an VIII. Motif : circulation de fausse monnaie. Inculpé : Francis Devaux, cultivateur à Peyzac (Dordogne).

6. Procédure : 3 vendémiaire-24 brumaire an VIII. Motif : vagabondage. Inculpé : Jean Fénérol, cultivateur, habitant au Pont-Saint-Martial (Limoges).

7. Procédure : 13 brumaire-7 frimaire an VIII. Motif : voies de fait. Inculpés : Antoine Seguit et Louise Dauvergne son épouse (Saint-Yrieix). Victime : Marie Delage, épouse Jean Rebeyrol.

8. Procédure : 26 brumaire-12 frimaire an VIII. Motif : voies de fait. Inculpé : Pierre Desrolles, cultivateur (Les Landes, commune de La Porcherie). Victime : Marcel Boissonie, cultivateur (La Porcherie).

9. Procédure : 25 frimaire-1^{er} pluviôse an VIII. Motif : voies de fait sur Jean Debernard, fils de la victime. Inculpé : François Merliaud (Meuzac). Victime : François Debernard, cultivateur (Meuzac).

10. Procédure : 17 nivôse-24 pluviôse an VIII. Motif : coupe et vol de bois. Inculpés : Pierre Vedrenne et Léonard Faure (Saint-Yrieix). Victime : la Nation.

11. Procédure : 18-24 pluviôse an VIII. Motif : prévenu de s'être introduit nuitamment dans une grange située au lieu du Masnadeau. Inculpé : Léonard Boulanger, cloutier (Champsac).

12. Procédure : 7 ventôse-18 floréal an VIII. Motif : fabrication et utilisation de fausses clés. Inculpés : Jean Géry, serrurier à Saint-Yrieix, Saturnin Roux, cultivateur à Saint-Priest-Ligoure, et Léonard Pradeau, de Saint-Priest-Ligoure.
13. Jugement : 22 floréal an VIII. Motif : prévenu d'avoir empiété sur la voie publique d'environ cinq pieds (sans autorisation). Inculpé : Léonard Villemoneix, forgeron (Saint-Yrieix).
14. Procédure : 19 germinal-4 messidor an VIII. Motif : vagabondage. Inculpé : Jean Lagorce, journalier (Ladignac).
15. Procédure : 11 floréal-4 messidor an VIII. Motif : pillage de la voiture de poste Toulouse-Limoges entre Magnac et Pierre-Bufferière. Inculpés : quatre individus qui n'ont pu être arrêtés.